

Les Français ont opté pour le général de Gaulle

N° 295 - Lundi 20 décembre 1965

ÉDITION NEUCHÂTEL/JURA

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RÉD., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél. réd. (039) 3 10 88, tél. adm. et publ. (039) 3 10 87. CCP 23 313. Lausanne Saint Pierre 1 tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8300. Genève: Argand 4 tél. (022) 32 42 40, CCP 12 2715. ABONNEMENTS 1 mois Fr. 3,50, 3 mois Fr. 10.-, 6 mois Fr. 20.-, 1 an Fr. 40.-. LE NUMÉRO 30 ct. Directeur René Meylan. Rédacteur en chef responsable Willy Brandt. Rédacteurs Eugène Maléus (La Chaux-de-Fonds) Octave Héger (Lausanne) Louis Pigué (Genève)

F. Mitterrand obtient 45% des suffrages

Mis en ballottage au premier tour en obtenant près de 45 % des voix, le général de Gaulle a augmenté son pourcentage proportionnellement moins que son seul adversaire, F. Mitterrand, qui est passé de 31 à 45 %.

Selon les calculs que permettent les comparaisons département par département des résultats enregistrés par les deux candidats, il apparaît que d'une façon massive, les voix qui, le 5 décembre, s'étaient portées sur le candidat d'extrême-droite, M. Tixier-Vignancour (5 %) se sont reportées, suivant les consignes de ce candidat, sur F. Mitterrand. Il en ressort pour les observateurs que l'antigaullisme sur lequel M. Tixier-Vignancour avait bâti sa campagne a été plus fort que l'anticommunisme traditionnel de l'électorat.

Répartition des voix centristes

Par contre les quinze pour cent de voix recueillies au premier tour par M. Jean Lecanuet se sont pour le moins « partagées ».

Se reportant sur le général de Gaulle, elles auraient assuré son suc-

cès par soixante pour cent des suffrages. Jointes aux voix de l'extrême-droite et se reportant sur Mitterrand, elles assuraient la victoire de celui-ci. Il apparaît en fait que les deux candidats ont bénéficié chacun d'un pourcentage à peu près égal de ces voix. Le candidat démocrate dont

Paris. — Résultats définitifs officiels, publiés à 2 h. 30 par le Ministère de l'intérieur :

(Les résultats des départements d'outre-mer et des territoires d'outre-mer ne sont pas compris dans ces chiffres.)

Inscrits : 28 558 709 ; votants : 24 124 448 (84 %) ; exprimés : 23 454 811.

Charles de Gaulle : 12 868 661 (55 %) ; François Mitterrand : 10 586 150 (45 %).

Commentaires de la presse parisienne

Sursis

« Combat » (indépendant de gauche): « Si le résultat n'est pas contestable, il n'en est pas moins vrai que la victoire du général de Gaulle n'est qu'une victoire au deuxième degré, que le vote des Français en sa faveur n'a été ni franc ni massif, que la large confiance sur laquelle il a toujours entendu asseoir sa politique n'existe plus. C'est pourquoi nous appelons sursis la situation dans laquelle le place ce résultat. L'échéance de ce sursis, on la connaît: c'est le renouvellement du Parlement, c'est l'élection législative du printemps 1967. Sans trop préjuger, au vu des résultats de ce scrutin présidentiel, connaissant les motivations qui déterminent l'électorat lors des consultations législatives, on peut considérer comme une éventualité sérieuse la défaite de la majorité gaulliste au printemps 1967. Cette éventualité devrait dominer d'ici à cette échéance toute l'action politique du général de Gaulle. »

Logique et médiocre

Le « Populaire » (socialiste): « De Gaulle a été réélu dans des conditions à la fois logiques et médiocres. Logiques parce qu'une bonne fraction de l'électorat des candidats éliminés après le premier tour a retrouvé le réflexe traditionnel du vote à droite qui a été le sien au cours des dernières années. Médiocres parce que le succès a été arraché de justesse, après un ballottage sérieux et sur des résultats définitifs représentant le chiffre le plus bas atteint par le général de Gaulle depuis son retour au pouvoir. (...) Nous sommes donc loin du oui

« franc et massif » qui était exigé hier et le problème va consister à voir comment le général de Gaulle gouvernera avec une minorité de suffrages sur son nom et un ralliement tardif d'une fraction de l'électorat, dont les motivations auront été équivoques et ambiguës. Et cela en face d'une gauche qui, venant à peine de commencer le processus de sa transformation et de sa rénovation, ne dispose pas encore de tous ses moyens. »

Lambeaux d'illusions

L'« Humanité » (communiste):

« De Gaulle, comme prévu, a été élu grâce à l'appoint des voix réactionnaires qui s'étaient portées le 5 décembre sur les autres candidats de droite. (...) Quant à François Mitterrand, il augmente considérablement le total et le pourcentage de ses voix. (...) Il y a deux semaines déjà, le général de Gaulle n'était plus qu'un candidat mis en ballottage. C'est le repêchage qui lui permet aujourd'hui de rester provisoirement en place. Encore le doit-il aux lambeaux d'illusions qui persistent sur sa personne. (...) A la vérité, le pouvoir personnel accusé à cette heure un échec des plus graves, et les conditions de la relève démocratique mûrissent à un rythme naguère inespéré. »

● Ottawa. — Harold Wilson, premier ministre britannique, a pris l'avion dimanche en fin d'après-midi pour regagner Londres. H. Wilson a rencontré le président Johnson à Washington puis il s'est entretenu à Ottawa avec le premier ministre canadien, M. Lester Pearson.

Catastrophe ferroviaire en Espagne: 30 morts

Salamanque. — Trente morts et cinquante et un blessés, dont de nombreux Portugais qui regagnaient leur pays pour les fêtes de Noël, tel est le dernier bilan de la collision qui s'est produite samedi entre le sud-express Paris-Irun-Lisbonne et un omnibus venant en sens inverse, dans la petite gare de Villar de Los Alamos, à 25 km., à l'ouest de Salamanque. Le choc entre les deux trains a été extrêmement violent: les deux locomotives du sud-express se sont littéralement encastrées sous celle de l'omnibus, qui, sous la violence de l'impact, a été projeté en l'air. Le wagon-restaurant du sud-express a également été complètement soulevé des rails et presque entièrement détruit.

La catastrophe serait due au retard de l'omnibus, qui n'a pas donné le temps à l'aiguilleur de la gare de Villar de Los Alamos d'effectuer le changement de voies. Malgré les efforts désespérés des chauffeurs pour renverser la vapeur, les deux convois n'ont pu éviter la collision. Outre les trois locomotives et le wagon-restaurant détruits, plusieurs voitures du sud-express et de l'omnibus ont été renversées et sérieusement endommagées.

l'électorat était constitué pour partie par les républicains populaires pour partie par certains radicaux et par des indépendants, n'a pas été suivi dans les consignes qu'il avait données à ses électeurs. M. Jean Lecanuet avait laissé le choix entre le bulletin blanc et le vote pour F. Mitterrand. Le pourcentage des bulletins nuls est proportionnellement négligeable. Les consignes de vote données par la hiérarchie catholique ont manifestement entraîné la majorité de l'électorat chrétien de M. Lecanuet à voter en faveur du général de Gaulle.

Un troisième enseignement que tirent les milieux politiques de l'élection présidentielle est que le réflexe anticommuniste a souvent joué contre F. Mitterrand et en faveur du général de Gaulle.

La dernière conclusion d'ensemble est que les tendances de l'électorat ont été pour l'essentiel confirmées telles qu'elles étaient apparues au premier tour de scrutin.

Soutien britannique

Lousaka. — Une déclaration commune annonçait dimanche que la Grande-Bretagne et la Zambie s'étaient entendues pour aider cette dernière à supporter les effets des sanctions appliquées à la Rhodésie. On sait que la Rhodésie a coupé l'essence à la Zambie après que le Gouvernement britannique eut appliqué, vendredi, l'embargo sur le pétrole à destination de la Rhodésie. Selon l'accord intervenu, la Grande-Bretagne mettra trois millions et demi de livres sterling à disposition pour la construction de routes qui permettront de transporter le pétrole directement en Zambie. En plus, le Gouvernement britannique prend à sa charge les frais qu'occasionne le pont aérien actuel pour le transport de pétrole. Avant la crise, le transport de pétrole passait sur sol rhodésien.

Après la visite de Boumedienne à Moscou

Alger. — L'URSS, puissance afro-asiatique et socialiste, soutient activement, aux côtés de l'Algérie, la lutte des peuples opprimés en Afrique, en Asie et en Amérique latine: telle est la première conclusion, selon les observateurs, du communiqué conjoint algéro-soviétique qui vient d'être publié à Alger. Jamais, estiment-ils, l'Union soviétique n'aura affirmé avec plus d'autorité sa vocation de grande puissance du tiers monde.

Sur les quelques 3000 mots du communiqué, le sixième est réservé à la coopération algéro-soviétique proprement dite. Le reste consiste en un exposé de principes communs dans le domaine idéologique et surtout en politique étrangère.

Evoquant tout d'abord l'appui apporté par l'Algérie à l'URSS en vue de sa participation à la deuxième conférence afro-asiatique d'Alger, en novembre dernier, le texte rappelle le « rôle » que joue l'Union soviétique dans « la lutte des peuples pour la paix universelle » et « la suppression définitive du système colonial contre la politique des impérialistes ». Il réclame en outre l'admission immédiate de la Chine à l'ONU et l'« expulsion de la clique de Tchang Kai Tchek ».

Sur le plan interne, les parties « ont noté un heureux développement de la coopération qui se poursuit entre l'URSS et l'Algérie dans les domaines économique, technique, commercial, culturel et autres, sur la base des principes d'amitié, d'égalité, de respect mutuel et de non-ingérence ».

En ce qui concerne les principaux problèmes de l'actualité internationale, l'URSS « apprécie hautement la politique de neutralité positive et de non-alignement » poursuivie par la République algérienne et l'Algérie

Ils sont de retour



Après un amerrissage parfait de « Gemini VII », les astronautes Borman et Lovell furent amenés à bord du porte-avions « Wasp » par hélicoptère. Notre bétino montre le commandant Borman (à gauche) et son copilote Lovell à bord du « Wasp », en train de faire leurs premiers pas après quinze jours.

La fin du « vol le plus long »

Cap Kennedy. — Un rendez-vous dans l'espace (le premier de l'histoire de l'aéronautique), 350 heures et 35 minutes (soit un peu moins de 14 jours) en état d'apesanteur, nouveau record d'endurance dans le cosmos — ce qui porte à 1526 heures la durée totale des expéditions spatiales américaines avec équipage contre 507 pour l'Union soviétique — 9 175 000 km. parcourus autour de la terre en un peu plus de 206 révolutions.

Tel est en substance le bilan de la randonnée commencée le 4 décembre par la cabine « Gemini VII », avec les cosmonautes Frank Borman et James Lovell aux commandes, et qui a pris fin samedi, à 14 h. 05 GMT, par un amerrissage parfait, dans une mer d'huile et dans d'excellentes conditions atmosphériques, à quelque 910 km. au sud-ouest des Bermudes, dans l'Atlantique, où une force navale composée notamment du porte-avions « Wasp » et des destroyers « Waldron », « Power » et « Meredith », et 21 avions et hélicoptères se tenaient prêts à intervenir pour procéder à la récupération de l'engin.

La dernière phase de la « quinzaine spatiale » du duo Borman-Lowell, couronnement des efforts déployés en 1965

● Alger. — Le Gouvernement algérien a décidé de rompre ses relations diplomatiques avec le Royaume-Uni, en application de la résolution de l'OUA sur la Rhodésie.

par les spécialistes américains de l'aéronautique, s'est déroulée dans les conditions prévues par la NASA.

Ses quatre rétrofusées mises à feu à 13 h. 28 GMT, « Gemini VII », dont la vitesse était de 28 000 km. à l'heure, a ralenti d'environ 48 km. et, de ce fait, s'est trouvé dans l'impossibilité de se maintenir plus longtemps sur orbite.

Le véhicule spatial, qui évoluait à quelque 300 km. d'altitude, a donc amorcé sa descente vers la Terre alors qu'il se trouvait, peu avant la fin de sa 206^e révolution, à la verticale d'un point situé entre l'île de Canton et les îles Hawaii. Sa trajectoire devait le faire passer successivement au-dessus du Mexique, du sud du Texas et de la Floride. Après la succession des manœuvres habituelles, interrompue par cinq minutes de black-out, « Gemini VII » a touché la mer dans la même zone que les cosmonautes Walter Schirra et Tom Stafford deux jours avant.

psst!...

Je ne comprends plus. A notre époque d'explosion démographique et de pénible institution du contrôle des naissances, on continuerait à s'extasier sur les vertus des familles surdimensionnées et à chanter les louanges des couples superproductifs? Je viens de lire qu'au Danemark on a attribué, avec félicitations officielles, une récompense de 3200 couronnes à un agriculteur qui en était à son dix-neuvième enfant!

Loin de moi l'idée de minimiser les beautés réelles de la famille, sa grandeur, son utilité au sein de la société. Mais tout de même! Dix-neuf enfants, ça n'est plus de l'amour, c'est de la rage! Nous ne sommes pas des lapins, que diable!

Bien sûr, chacun est libre d'avoir la famille qu'il veut. Et tant qu'il a les moyens d'assumer les responsabilités que sa fécondité implique. Mais à notre époque, il me paraît difficile d'élever valablement un pareil nombre de gosses, quand on sait toutes les difficultés que fait naître l'éducation de deux ou trois. Le temps qu'un père conscient de ses devoirs devrait passer à s'occuper de l'éducation de 19 enfants ne lui permettrait plus guère de travailler, ce me semble! Et que dire de la pauvre mère, reléguée au rang de pondreuse-couveuse...

Non. Dix-neuf enfants, on peut l'ex-cuser; on devrait s'en inquiéter; mais récompenser le « coupable », ça me dépasse!

PICHOUX.

BIJOUTERIE
ORFÈVRE
HORLOGERIE

LE DIAMANT

Léopold-Robert 53^a
Tél. 039 / 3 14 55
La Chaux-de-Fonds

VOUS PROPOSE

GOURMETTES OR 18 ct. dès 50.—
BRELOQUES OR 18 ct. dès 7.—
BRACELETS FORÇAT OR 18 ct. dès 52.—
BOUTONS DE MANCHETTES OR 18 ct. dès 116.—

BAGUES OR 18 ct. dès 95.—
BROCHES OR 18 ct. dès 25.—
CHAINES OR 18 ct. dès 29.—
MÉDAILLES OR 18 ct. dès 12.—

MONTRES SANDOZ

DAME 17 rubis - incabloc dès 50.—
DAME 17 rubis - incabloc - automatique dès 90.—

HOMME 17 rubis - incabloc - étanche dès 50.—
HOMME 17 rubis - incabloc - automatique dès 100.—

QUALITÉ BEAUTÉ PRÉCISION

ARGENT MASSIF 800

Services de table modèle ÉMERAUDE décor main
Cuillers pour bébé dès 15.— Liens de serviette dès 18.—

USEGO

L'ARMAILLI

USEGO

A. BORLOZ NEUCHÂTEL

Hôpital 10, tél. 5 19 80 1^{er}-Mars 2, tél. 5 49 70 Serrières, tél. 5 05 77 Vauseyon, tél. 5 30 65

Pour vos repas de fêtes!

Toutes les spécialités en produits laitiers
Grand choix en fromages de dessert
Belle gamme de vins et liqueurs
Escargots garantis pur beurre

5% escompte SENJ

Service à domicile



Boutique de parfumerie
Pharmacie Coopérative
Rue Neuve 9

Molyneux
FÊTE

de Fr. 9.— à 65.—
parfums, eaux de
toilette, spray
(de Molyneux aussi
le numéro 5)

Choix très grand de parfumerie
de marque, avec la ristourne

Abonnez-vous à notre journal

TURTSCHY

Fleuriste-décorateur

La Chaux-de-Fonds



expose ses fleurs merveilleuses, ses créations de Noël
avenue Léopold-Robert 57-59 - Tél. 24061

LAUSANNE éliminé

Bâle—Lucerne, 3-1.
Bellinzzone—Thoune, 2-2 ap. prol.
Cantonal—Young-Fellows, 2-1.
Le Locle—Brühl, 1-3.
Lugano—Zurich, 1-2.
Saint-Gall—Chaux-de-Fonds, 1-2.
Servette—Lausanne, 1-0.
Young-Boys—Soleure, 5-1.

Servette— La Chaux-de-Fonds pour les quarts de finale de la coupe suisse

Le tirage au sort des quarts de finale de la coupe de Suisse a été effectué au siège de l'ASF à Berne. Ces quarts de finale se disputeront le 27 février. Voici l'ordre des rencontres :

Zurich contre le vainqueur de Thoune—Bellinzzone ; Young-Boys contre Bâle ; Cantonal contre Brühl et Servette contre La Chaux-de-Fonds.

Le match à rejouer entre Thoune et Bellinzzone pour les huitièmes de finale se disputera le 26 décembre.

Par ailleurs, l'ASF communique que les Young-Fellows ont déposé protestation à l'issue du match qui les a opposés à Cantonal. Cette réclamation est motivée par une erreur d'arbitrage.

Ligue B

Winterthour—Moutier, 2-0.

En première ligue

Groupe romand : Etoile Carouge—Forward Morges, 1-0 ; Fribourg—Chênois, 2-2 ; Rarogne—Montreux, renvoyé ; Yverdon—Meyrin, 3-1.

Groupe central : Langenthal—Fontainemelon, 4-0 ; Concordia—Minerva, 2-1 ; Wohlen—Nordstern, 2-2.

Groupe oriental : Rorschach—Zoug, 0-1 ; Amriswil—Schaffhouse, 1-2.

Sport-Toto

Colonne des gagnants

1 x 1 2 2 2 1 1 1 2 1 x 1

RAPPAN est revenu au verrou

SERVETTE—LAUSANNE, 1-0 (1-0, pénalty). — Parc des Sports des Charmilles. 16 000 spectateurs. Arbitre : M. G. Droz, de Marin. — Servette : Barlie ; Maffiolo, Martignago, Mocellin, Makay ; Kaiserauer, Nemeth ; Georgy, Daina, Vonlanthen, Schindelholz. — Lausanne-Sports : Kunzi ; Polencent, Tacchella, Hunziker, Schneider ; Durr, Luthi ; Kerkhoffs (Vuilleumier), Armbruster, Hosp, Hertig. — But : 43^e minute, Nemeth (pénalty). — Corners : 15 à 8 en faveur des locaux.

Ce huitième de finale entre les deux vieux rivaux lémaniques n'a pas donné ce que l'on était en droit d'attendre d'équipes comme Servette et Lausanne. La faute en incombe en premier lieu aux visiteurs qui, en première mi-temps surtout, ne recherchèrent jamais la direction du jeu, laissant aux Genevois l'initiative des opérations, et c'est ainsi que l'occupation du terrain par les « grenat » fut manifeste pendant les quatre cinquièmes de la première partie, l'équipe vaudoise se cantonnant dans une regrettable défensive, se bornant à des échappées à trois hommes avec Hosp en pointe, Kerkhoffs jouant en retrait.

Alors que Kunzi avait été alerté à plusieurs reprises, il fallut attendre la 21^e minute pour qu'un foul indirect (qui eût pu être un pénalty) soit tiré par Durr à 8 mètres sur le côté gauche des buts genevois, mette en danger le sanctuaire de Barlie. A ce moment-là, on note un regain offensif des « blanc », mais on signale et on tempore beaucoup trop, ce qui permit à la défense locale de se regrouper et de dégager. Pour la première fois, à la 30^e minute, le stade connaît l'ambiance des grandes rencontres. Sur une excellente attaque des locaux, la panique gagne l'arrière-défense des Lausannois et Schindelholz loge le cuir dans le coin gauche des buts défendus par Kunzi. Mais l'arbitre annule le point, ayant vu un hors-jeu de l'ailier servettien. Protestations inutiles des supporters genevois, mais la partie reprit plus animée, des fous étant commis de part et d'autre, plus durement du côté des visiteurs, dont quelques-uns sont invités à modérer leur ardeur au combat.

A la 41^e minute, Schindelholz est fauché dans le carré des 16 mètres. M. Droz dicta pénalty, mais une vive discussion intervint entre l'arbitre et plusieurs joueurs vaudois, mécontents de cette décision, et ce ne sera qu'à la 43^e minute que Nemeth put ajuster son tir et marquer imparablement le seul but de ce match de coupe.

Ce but stimule les « blanc » qui, enfin, se portent résolument à l'attaque, mais c'était bientôt l'heure du thé et les locaux firent face sans difficulté à ce feu de paille.

Alors que la première mi-temps nous avait permis d'assister à un duel raisonnable entre attaquants locaux et la défense vaudoise, la seconde fut d'emblée plus équilibrée et l'on sentit la ferme volonté des visiteurs de remonter ce petit handicap d'un but.

Toutefois, le jeu ne s'améliora pas, il devint heurté en même temps que l'acharnement redoublait pour modifier le score. A la 51^e minute, les locaux furent à un rien de consolider leur avance, mais Kunzi sauva in extremis. Dans la même minute, Barlie écarta aussi le danger. Aux 58^e et 66^e minutes, ce fut d'abord Daina qui tira de peu à côté alors qu'il était seul face à Kunzi, et Georgy qui reprit un centre sur corner, mais la balle frisa un des montants des buts du gardien vaudois. Ce fut encore Daina, à la 68^e minute, qui plaça une bombe, mais le cuir fut saisi par Kunzi, qui dégaa. On approcha du dernier quart d'heure et plusieurs hommes donnèrent des signes de fatigue, d'avantage chez les « grenat » qu'en face. Et ce dernier quart d'heure nous permit d'assister à un très gros effort des visiteurs, qui voulaient absolument arracher au moins le partage des points. Sans la maîtrise de l'excellent Barlie, qui ne commit aucune faute,

les hommes de M. Rappan seraient certainement parvenus à leurs fins, mais le gardien genevois fut étourdissant de sûreté, dégaaçant toutes les balles admirablement ajustées par les Vuilleumier, Hosp, Durr, etc., et le coup de sifflet final retentit, au grand soulagement des joueurs et supporters servettiens.

Bien que cette victoire des Genevois ait été obtenue de justesse et sur un pénalty, il faut reconnaître qu'elle est méritée. Par une meilleure occupation du terrain en première mi-temps, des passes précises, des offensives mieux conduites que celles des Vaudois, excepté le dernier quart d'heure, l'équipe fanion du Servette n'a pas volé sa qualification. Certes, il est regrettable que les deux grandes formations lémaniques aient dû s'affronter déjà au stade des huitièmes de finale, ce qui impliquait l'élimination de l'une d'elles pour la suite de cette intéressante compétition qu'est la coupe de Suisse.

Pour la saison, la pelouse des Charmilles était en excellent état, grâce à la couverture de plastique qui la protège au cours de cette dernière semaine pluvieuse. Cependant, le terrain était gras, ce qui contribua certainement à la fatigue manifeste de certains. LOUIS FIGUET.

Tout savoir sur le football

● La Fédération écossaise a accepté l'offre du Brésil de disputer un match amical avant le tour final de la coupe du monde. L'Ecosse affrontera donc le Brésil le 25 juin 1966, à Glasgow. Les dirigeants écossais ont également invité l'équipe du Portugal, également qualifiée pour la coupe du monde, à rencontrer la formation nationale d'Ecosse, le 18 juin, à Glasgow également.

● Coupe de Suisse des juniors : Zurich I—Suisse orientale II, 2-4 ; Suisse centrale—Tessin, 3-3 ; Vaud—Genève, 3-2 ; Suisse orientale I—Zurich II, 2-2 ; Argovie—Suisse du Nord-Ouest, 4-3 ; Neuchâtel—Berne II, renvoyé.

● Réunion en assemblée générale extraordinaire à Berne, la première ligue de l'ASF s'est prononcée, à l'unanimité, contre le projet de réorganisation du football helvétique. Ce projet visait la participation des équipes réserves de la ligue nationale au championnat de première ligue. Les délégués ont refusé la présence de joueurs non amateurs dans leurs rangs. Ainsi, ce projet, qui figurait à l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire des délégués de l'ASF, assemblée prévue pour le 30 janvier 1966, à Saint-Gall, ne sera pas abordé lors de cette réunion.

Laborieux, mais victoire tout de même

SAINT-GALL—LA CHAUX-DE-FONDS, 1-2 (0-1). — Stade de l'Espenmoos. 8000 spectateurs. Arbitre : M. Dienst, de Bâle. — Saint-Gall : Palatini ; K. Feurer, Bauer, Kuttel ; H. Feurer, Welte ; Winterhofen, Lorincz, Muller, Fragnière, Hamel. — La Chaux-de-Fonds : Eichmann ; Voisard, Milutinovic, Berger, Delay ; Quattropani, Trivellin ; Bossard, Bertschi, Zappella, Keller. — Buts : 27^e minute, Trivellin ; 75^e minute, Keller ; 76^e minute, Lorincz.

Les deux équipes ont utilisé un douzième homme, puisque trois minutes avant le repos Zappella a cédé sa place à Duvostin, alors que Pfister remplaça Bauer pour Saint-Gall.

Ce fut laborieux pour les Chaux-de-Fonniers. Mais la victoire est là. Ce qui est l'essentiel. Saint-Gall est fort cette saison et sa place de leader en ligue B en témoigne. Les Chaux-de-Fonniers n'ont donc pas été surpris de voir de quelle façon leurs adversaires ont résisté.

Le début fut caractérisé par une nette domination des Chaux-de-Fonniers, mais Saint-Gall fut très dangereux dans ses contre-attaques, surtout lorsqu'elles furent menées par Winterhofen ou par Hamel.

Le seul but de la première mi-temps fut l'œuvre de Trivellin. Son action fut magnifique. Après ce succès des Chaux-de-Fonniers, on ne donna pas

cher des chances des Saint-Gallois, tant ces derniers étaient dominés. Mais les Chaux-de-Fonniers manquèrent trop d'occasions.

Après le repos, le changement fut net. Les hommes de Skiba, optant pour un 4-3-3, furent à leur tour dominés. Eichmann fut alors l'homme des moments pénibles en sauvant plus d'une fois sa cage. Ainsi, bien heureux fut le but de Keller qui, profitant d'un travail de Bertschi, réussit, contre le cours du jeu, à porter le score à 2 à 0. Il était temps, car Saint-Gall marqua, lui aussi, dans la minute qui suivit.

THIMM EXPULSÉ

LE LOCLE—BRUHL, 1-3 (1-2). — Stade des Jeanneret. 2000 spectateurs. Arbitre : M. Keller, de Berne. — Le Locle : Biaggi ; Dubois, Veya, Huguenin, Diethlin ; Jaeger, Henry (Hötz) ; Corti, Maring, Thimm, Bosset. — Bruhl : R. Schmid ; Thoma, Engler, Brassel, Wissmann ; Bauer, Gantenbein ; Frei, Rolf Schmid, Messerli, Ebnetter (Saxer). — Buts : 1^{re} minute, Gantenbein ; 5^e minute, Schmid ; 28^e minute, Thimm ; 81^e minute, Messerli.

Le Bernois Keller, qui dirigea la partie des Jeanneret, est le grand responsable des incidents qui s'y sont produits. Il a fallu finalement l'intervention de la police pour permettre à ce « monsieur » de quitter Le Locle sans dommage. Décidément, il faut le reconnaître, M. Keller ne porte pas les joueurs loclois dans son cœur, puisque ce n'est pas la première fois qu'il se montre ainsi envers eux. L'expulsion de Thimm fut injuste et surtout trop sévère. C'est dès ce moment, c'est-à-dire depuis la 25^e minute de la seconde mi-temps, que l'arbitre perdit totalement la direction du jeu. Auparavant, il avait encore refusé un pénalty (hands d'un défenseur saint-gallois) aux Loclois, alors que le score était de 2 à 1.

Le Locle fut mis k.o. à la pre-

mière minute déjà grâce à un but de Gantenbein, le meilleur joueur saint-gallois. Puis Schmid, quatre minutes plus tard, porta la marque à 2 à 0. C'en était trop pour les hommes de Kernen qui eurent de la peine à réaliser ce qui venait de se passer. Lorsque Thimm ramena le score à 2 à 1 (nous approchions de la demi-heure), Le Locle fut plus à l'aise et déjà avant la mi-temps il aurait pu égaliser si la chance avait été de son côté. Deux fois encore par la suite, ses joueurs tirèrent sur les montants.

Certes, ne l'oublions pas aussi. Frei manqua un pénalty. Mais dans l'ensemble la victoire de Bruhl est heureuse. Le Locle brilla tout particulièrement par la forme excellente de Jaeger et de Veya.

NANTES gagne toujours

Championnat de France de première division (20^e journée) : Stade français—Lens, 3-1 ; Lyon—Nantes, 0-2 ; Rennes—Sedan, 4-2 ; Nîmes—Saint-Etienne, 1-1 ; Bordeaux—Cannes, 1-0 ; Lille—Monaco, 2-1 ; Rouen—Strasbourg, 0-0 ; Angers—Toulouse, 2-0 ; Nice—Sochaux, 3-1 ; Valenciennes—Red-Star, 1-0. — Classement : 1. Nantes, 33 points ; 2. Valenciennes, 28 ; 3. Bordeaux, 26 ; 4. Saint-Etienne, 24 ; 5. Sedan, 23.

Après avoir disputé dimanche les rencontres comptant pour la vingtième journée du championnat de France, les équipes de première division vont observer une trêve et ne reprendront la compétition que le 9 janvier. Il en est de même pour les clubs de seconde division, qui ont joué dimanche pour le sixième tour de la coupe de France. Une seule équipe professionnelle a été éliminée : Metz, qui a succombé (0-1) devant les amateurs de l'A.S. Mulhouse. Deux autres clubs professionnels de seconde division devront rejouer : Ajaccio, tenu en échec (3-3) par Malakoff, une équipe de la banlieue parisienne, et Aix-en-Provence (0-0 devant Annecy).

Inter marque 5 buts

Championnat d'Italie de première division (13^e journée) : Cagliari—Lazio, 3-0 ; Fiorentina—Napoli, 0-0 ; Lanerossi—Foggia, 0-0 ; Milan—Juventus, 2-1 ; Roma—Brescia, 1-1 ; Sampdoria—Internazionale, 0-5 ; Spal Ferrara—Atalanta, 3-1 ; Torino—Bologna, 2-4 ; Catania—Varese, 2-1. — Classement : 1. Internazionale, 20 points ; 2. Napoli, 19 ; 3. Milan, 18 ; 4. Juventus, 17 ; 5. Bologna, 16.

Munich gagne à Hambourg

Championnat d'Allemagne de la Bundesliga (17^e journée) : Tasmania Berlin—Schalke 04, 1-2 ; Kaiserslautern—Stuttgart, 1-2 ; Borussia Mön-

chengladbach—Eintracht Brunswick, 1-0 ; Hanovre 96—Meiderich, 0-3 ; Nuremberg—Cologne, 2-0 ; Bayern Munich—Werder Brême, 3-1 ; Karlsruhe—Borussia Neunkirchen, 1-1 ; Hambourg—Munich 1860, 1-2. — Classement : 1. Munich 1860, 16-28 ; 2. Bayern Munich, 17-26 ; 3. Borussia Dortmund, 16-24 ; 4. Cologne, 17-23 ; 5. Werder Brême, 17-20.

La situation ailleurs

PORTUGAL : Après la 11^e journée, qui n'a apporté aucune surprise, le classement est le suivant : 1. Sporting, 20 points ; 2. Benfica et Guimaraes, 16 ; 4. Porto, 14 ; 5. Varzim, 11. ANGLETERRE : Liverpool a été tenu en échec par Newcastle United, mais garde néanmoins la tête : 1. Liverpool, 22-32 ; 2. Burnley, 21-30 ; 3. Manchester United, 21-28 ; 4. Leeds United, 18-25 ; 5. Tottenham Hotspur et Sheffield United, 21-25.

ESPAGNE : Real Madrid a été battu chez lui par Barcelone et rétrogradé à la quatrième place. Classement : 1. Atletico Madrid, 13-20 ; 2. Valence, 14-20 ; 3. Pontevedra, 13-18 ; 4. Real Madrid, 14-18 ; 5. Atletico Bilbao, 14-16.

BELGIQUE : Une surprise, la défaite de Saint-Trond devant Antwerp. Classement : 1. Anderlecht et Saint-Trond, 13-23 ; 3. Beerschot, 13-20 ; 4. Malines et Antwerp, 13-16.

● Le Real Madrid a confirmé les dates proposées par Anderlecht pour les quarts de finale de la coupe d'Europe des clubs champions. Le match aller aura lieu le 23 février à Bruxelles et le match retour le 9 mars à Madrid. Le match d'appui éventuel serait disputé le 16 mars en France.

OLYMPISME. — Réuni à Munich, le Comité olympique ouest-allemand a approuvé, à l'unanimité, la candidature de la capitale bavaroise pour l'organisation des Jeux olympiques d'été de 1972.

Cantonal a causé la surprise

Cantonal—Young-Fellows, 2-1 (1-0). — En éliminant Young-Fellows, Cantonal a créé la surprise de la journée. Ce succès doit être un réveil pour les Neuchâtelois. Ils ont triomphé malgré un arbitre qui avantagea les Zurichois. Les buts furent obtenus par Clerc, puis par Savary (pénalty), cependant que von Burg, au milieu de la seconde mi-temps, ramena le score à 2 à 1. Signalons également que les Zurichois ont déposé un protêt. Ces derniers estiment avoir vu une faute de la main d'un arrière neuchâtelois. Tout laisse supposer que ce protêt sera finalement repoussé.

Lugano—Zurich, 1-2. — L'arbitre, M. Huber, de Thoune, n'a pas été à la hauteur. En ne réussissant pas à imposer sa volonté, il a créé un climat menaçant sur le terrain. Puis il a accordé un pénalty douteux à Zurich, ce qui eut pour effet de mettre le public de mauvaise humeur. Finalement, près de 1500 personnes l'attendaient à la

sortie, de sorte que la police a dû intervenir et M. Huber quitta le stade en fourgon cellulaire. Deux minutes avant la fin, la score était encore à 1-1. A ce moment-là, un foul fut accordé aux Tessinois. Pendant que ces derniers discutaient, Brodmann tira ce coup de réparation et Kunzli marqua de la tête.

Young-Boys—Soleure, 5-1 (2-1). — Deux joueurs ont été avertis (Wuthrich et Klenzi). Les Bernois ont pris l'avantage dans les vingt premières minutes en réussissant deux pénalties par Fuhrer. Avec un avantage territorial, ils ont encore imposé leur jeu en seconde mi-temps et ont remporté la victoire sans trop de difficulté.

Bâle—Lucerne, 3-1 (0-0). — Contre la jeune équipe lucernoise qui se passe toujours de Pernumian, Bâle s'est qualifié à l'usure. C'est en seconde mi-temps qu'il marqua ses trois buts. Ici, Frigerio fut en grande forme, réussissant deux buts et faisant marquer le troisième.

Sports divers

Handball : Grasshoppers se distingue

A Zurich, en match aller comptant pour les huitièmes de finale de la coupe d'Europe des clubs champions, les Grasshoppers ont battu Rapid Vienne par 20-12 (mi-temps, 13-7). Disputée en présence de 1500 spectateurs, cette rencontre fut marquée par la domination des Zurichois. Toutefois, les champions suisses connurent un départ pénible. Ce n'est que lorsque le score fut de 6-5 en leur faveur qu'ils trouvèrent leur cohésion. La marque passa rapidement à 10-6 pour atteindre 13-7 à la pause. Après le repos, les Zurichois accentuèrent encore leur supériorité.

Les Autrichiens, dominés sur le plan technique, se montrèrent nerveux et parfois assez brutaux. C'est ainsi que Poppe se fit expulser pour deux minutes par l'arbitre allemand Falk.

HOCKEY SUR GLACE. — Vingt-quatre heures après avoir perdu fort nettement sur le score de 6-0 à Weisswasser, la Pologne a pris sa revanche sur l'Allemagne de l'Est en triomphant, à Dresde, par 3-2.

● A Klagenfurt, en match retour (premier match) comptant pour les quarts de finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, l'A.-C. Klagenfurt a battu Ujpest Dosza par 5-1. L'équipe autrichienne, qui avait déjà remporté les deux matches aller à Budapest (4-3 et 6-2), est ainsi qualifiée pour les demi-finales où elle affrontera ZKL Brno.

BOXE. — L'organisateur britannique Mike Barrett a offert une bourse de 10 000 livres à l'Allemand Karl Mildener pour mettre son titre de champion d'Europe des poids lourds en jeu devant Henry Cooper, champion de Grande-Bretagne et de l'Empire britannique de la catégorie. Le combat pourrait avoir lieu le 8 février, à Londres. M. Barrett espère que cette rencontre, si elle est conclue, sera reconnue comme éliminatoire du championnat du monde.

ENCORE JEAN-CLAUDE KILLY

Ski Le Critérium de la première neige

A Val-d'Isère, la première compétition internationale de la saison 1965/1966, qui avait débuté par le critérium de la première neige, s'est achevée par la descente masculine dotée de la coupe Henri Oreiller. Le Français Jean-Claude Killy, skieur alpin numéro un de l'équipe tricolore l'an dernier, a démontré qu'il n'avait rien perdu de ses qualités en remportant cette descente après avoir gagné le slalom géant et pris la seconde place du slalom spécial au critérium de la première neige.

A 22 ans, Jean-Claude Killy, physiquement plus fort que la saison dernière, arrive à la plénitude de ses moyens. Il devrait accomplir cette saison de grandes performances. Pour les Suisses, cette ultime épreuve a été excellente. En effet, quatre skieurs à croix blanche ont réussi à se classer parmi les dix premiers. Hanspeter Rohr, qui s'était déjà signalé l'hiver dernier, a confirmé sa classe en terminant second derrière Killy, battu par le Français de 84 centièmes de seconde. En plus de Joos Minsch (4^e), Michel Daetwyler (8^e) et Andreas Sprecher (9^e) se sont hissés dans les dix premiers. Si la performance de Sprecher était attendue — il avait été le meilleur Suisse les jours précédents — celle du jeune Valdois constitue une agréable surprise. Michel Daetwyler, qui portait le dossard numéro 44 (sur 63 partants), a laissé derrière lui bon nombre de concurrents connus. Si l'on tient compte que les meilleurs descendeurs helvétiques (Dumeng Giovanoli, Favre, Bruggmann), à l'exception de Minsch, n'étaient pas présents, on peut donc s'attendre à de bons résultats des hommes d'Andreas Hefti dans les descentes à venir.

R. J.-Cl. Killy (Fr.), 2' 17"04; 2. H. Rohr (S.), 2' 17"88; 3. L. Lacroix (Fr.), 2' 17"92; 4. J. Minsch (S.), 2' 19"08;

5. D. Cathiard (Fr.), 2' 19"21; 6. B. Orcl (Fr.), 2' 20"07; 7. P. Stamos (Fr.), 2' 20"18; 8. M. Daetwyler (S.), 2' 20"46; 9. A. Sprecher (S.), et L. Jauffret (Fr.), 2' 20"55.

Bruggmann gagne à Saint-Moritz

Le slalom spécial organisé dans le cadre de la Semaine internationale de Saint-Moritz, selon la formule par élimination, a vu la victoire du Suisse Edmund Bruggmann, vainqueur de la finale. L'an dernier, Bruggmann s'était spécialement mis en évidence en slalom géant. Son succès confirme les progrès qu'il a accomplis dans cette discipline, où les Suisses étaient assez faibles depuis le retrait d'Adolf Mathys.

Cette finale s'est disputée sur deux parcours, piquetés respectivement de 44 et 40 portes par Andreas Hefti et Bruno Alberti. Dans la première manche, Dumeng Giovanoli réalisa le meilleur temps, mais il fut disqualifié, tout comme Bartels et Senoner. Dans la seconde manche, Willy Favre, Jean-Daniel Daetwyler et Ivo Mahlknecht concurrent le même sort. Finalement, la victoire revient à Bruggmann, qui avait dû participer aux repêchages pour se qualifier pour la finale.

Classement : 1. E. Bruggmann (S.), 69"86; 2. G. Mussner (It.), 71"19; 3. J. Tschhäuser (S.), 72"40; 4. P. Rohr (S.), 72"85; 5. F. de Nicolò (It.), 72"92; 6. W. Lesch (Al.), 73"29.

ATHLÉTISME. — A Sydney, le Kenyan Kipchoke Keino a échoué dans sa tentative contre le record du monde des deux miles, record détenu par le Français Michel Jazy avec 8' 22"6 depuis le 23 juin dernier.

Les Chaux-de-Fonniers méritaient mieux

VIEGE—LA CHAUX-DE-FONDS, 5-4 (1-2, 3-1, 1-1). — Patinoire de Viège. 2800 personnes. — Viège: Darbellay; O. Truffer, Zurbruggen; G. Furrer, R. Truffer; Salzmann, Pfammatter, H. Truffer; Schmid, Biner, A. Truffer; Ludi, Bellwald, In Albon. — La Chaux-de-Fonds: Galli; Renaud, Huggler; Stettler, R. Huguenin; Reinhard, Turler, Vuagneux; Leuenberger, Chevalley, Sgualdo. — Arbitres: MM. Ehrensperger, de Kloten, et Gysler, de Zurich. — Buts: Premier tiers: 5^e minute, Pfammatter; 7^e minute, Turler; 8^e minute, Leuenberger. Deuxième tiers: 2^e minute, Pfammatter; 7^e minute, A. Truffer; 8^e minute, Ludi; 19^e minute, Turler. Troisième tiers: 11^e minute, Biner; 19^e minute, Renaud. — Joueurs pénalisés pour deux minutes: Renaud, G. Furrer, Sgualdo, Huggler et In Albon.

Une fois encore, les lignes ont été modifiées chez les Chaux-de-Fonniers. Mais, il faut le reconnaître, ce changement apporta une meilleur rendement. Stettler fut remis en défense, permettant aux arrières de jouer à quatre et ainsi de mieux se reposer, alors que Vuagneux fut réintroduit en attaque.

Un match nul aurait mieux correspondu à la physiologie de la partie. Les Chaux-de-Fonniers ont joué de malchance. Et pourtant ils ont disputé un bon match. Turler, qui avait été légèrement blessé la veille, a pu reprendre sa place.

A 32 secondes de la fin, La Chaux-de-Fonds sortit son gardien Galli

pour essayer d'égaliser, mais n'y est pas parvenu.

Les Valaisans furent lents à se mettre « dans le jeu ». Ce fut au contraire un excellent début des Chaux-de-Fonniers. Menant au terme de la première période, tous les espoirs étaient donc permis pour eux. Hélas! le second tiers fut marqué par un réveil des Valaisans et trois fois de suite Galli fut battu.

Dans la dernière période, on assista à un jeu où les forces furent égales. Mais, fortement encouragé par son public, Viège arracha finalement les deux points, La Chaux-de-Fonds ayant été plusieurs fois sur le point d'égaliser.

Natation LA COUPE DE NOËL

A Genève, la 29^e édition de la coupe de Noël s'est terminée par une seconde victoire consécutive du Tessinois Gino Grunenfelder, qui a pulvérisé le record de l'épreuve. Déjà vainqueur en 1962 et 1964, Gino Grunenfelder s'est adjugé définitivement le challenge de régularité attribué au nageur ayant remporté la course à trois reprises en cinq ans. Il a d'autre part couvert les 132 mètres séparant le pont des Bergues du pont de la machine en 1' 17"1, améliorant ainsi de 6 secondes le précédent record établi en 1' 23"1 par le Hongrois de Zurich Iba et égalé par la suite par le Zurichois Frey. Les conditions relativement favorables (la température de l'eau, comme celle de l'air, était de 6 degrés) ont facilité la tâche du Bellinzinois, qui dut toutefois lutter ferme pour venir à bout du Zurichois Paul Morf et du vainqueur de 1963, Werner Gubser.

Les résultats :
Licenciés : 1. Gino Grunenfelder (Bellinzzone), 1' 17"1 (nouveau record); 2. Paul Morf (Zurich), 1' 17"8; 3. Werner Gubser (Zurich), 1' 21"7; 4. Werner Nusskern (Zurich), 1' 23"5; 5. Werner Krummenacher (Sierre), 1' 26"1; 6. Kurt Konya (Zurich), 1' 27"3; 7. Bruno Gubser (Zurich), 1' 53"; 8. Paul Bornhauser (Arbon); 9. Denis Perrin (La Chaux-de-Fonds); 10. Rudolf Hug (Arbon).
Dames et vétérans : 1. Lotti Hugelschofer (Paris), 1' 40"2; 2. B. Denzler (Zurich), 1' 53"; 3. A. Eggi (Zurich), 1' 56"; 4. U. Forrer (Le Sentier), 2' 02"; 5. H. Löw (Genève), 2' 06"2 (premier vétérans).

rich Iba et égalé par la suite par le Zurichois Frey. Les conditions relativement favorables (la température de l'eau, comme celle de l'air, était de 6 degrés) ont facilité la tâche du Bellinzinois, qui dut toutefois lutter ferme pour venir à bout du Zurichois Paul Morf et du vainqueur de 1963, Werner Gubser.

Les résultats :
Licenciés : 1. Gino Grunenfelder (Bellinzzone), 1' 17"1 (nouveau record); 2. Paul Morf (Zurich), 1' 17"8; 3. Werner Gubser (Zurich), 1' 21"7; 4. Werner Nusskern (Zurich), 1' 23"5; 5. Werner Krummenacher (Sierre), 1' 26"1; 6. Kurt Konya (Zurich), 1' 27"3; 7. Bruno Gubser (Zurich), 1' 53"; 8. Paul Bornhauser (Arbon); 9. Denis Perrin (La Chaux-de-Fonds); 10. Rudolf Hug (Arbon).
Dames et vétérans : 1. Lotti Hugelschofer (Paris), 1' 40"2; 2. B. Denzler (Zurich), 1' 53"; 3. A. Eggi (Zurich), 1' 56"; 4. U. Forrer (Le Sentier), 2' 02"; 5. H. Löw (Genève), 2' 06"2 (premier vétérans).

Hockey sur glace Villars se reprend

Berne—Davos, 8-4.
Kloten—Langnau, 1-5.
Genève—Servette—Zurich, 10-1.
Viège—La Chaux-de-Fonds, 5-4.
Grasshoppers—Villars, 2-2.

	J	G	N	P	Buts	Pts
Zurich	11	7	1	2	45-35	16
Genève-S.	11	6	3	2	50-31	15
Grasshoppers	10	5	3	2	32-21	13
Langnau	11	5	3	3	39-31	13
Viège	10	5	2	3	42-34	12
Berne	11	4	2	5	36-41	10
Davos	10	3	2	5	26-43	8
Kloten	11	4	0	7	39-50	8
Chx-de-Fds	10	2	2	6	33-41	6
Villars	11	1	3	7	34-49	5

Sion en tête en ligue B

Bienne—Lausanne, 3-5.
Moutier—Sion, 2-5.
Gottéron—Young-Sprinters, 3-10.
Fleurier—Martigny, 2-5.
Sion—Montana-Crans, 6-3.
Moutier—Sierre, 4-9.

	J	G	N	P	Buts	Pts
Sion	8	6	1	1	42-15	13
Y.-Sprinters	8	6	0	2	70-25	12
Martigny	8	4	3	1	25-11	11
Lausanne	9	5	1	3	43-33	11
Bienne	8	4	1	3	42-30	9
Gottéron	8	3	3	2	32-35	9
Sierre	6	3	1	2	28-19	7
Fleurier	9	2	0	7	22-58	4
Montana	7	1	1	5	18-37	3
Moutier	9	0	1	8	18-77	1

Groupes est: Ambri-Piotta—Rapperswil, 9-1; Arosa—Langenthal, 3-8; Coire—Kusnacht, 4-8; Lucerne—Lugano, 0-4; Riesbach—Bâle, 0-6. — Classement : 1. Lugano, 10-18; 2. Ambri-Piotta, 10-17; 3. Langenthal, 9-14; 4. Kusnacht, 10-12; 5. Bâle, 10-9; 6. Rapperswil, 9-8; 7. Lucerne, 10-8; 8. Coire, 10-6; 9. Arosa, 10-6; 10. Riesbach, 10-0.

● Championnat de première ligue, groupe 5: Yverdon—Le Locle, 8-2; Le Pont—Lausanne II, 14-1.

Roman de LÉO DARTEY

UNE OMBRE DE BONHEUR

Roman de LÉO DARTEY

— Ecoutez, s'il ne faut que cela pour vous faire partir : quand celle que nous devons appeler la seconde M^{me} Sévrier m'a écrit, quelques mois après le décès de sa sœur, pour me prier, en tant que maire du pays, de faire effectuer certains travaux sur sa tombe, elle joignait un acte de mariage et la procuration signée de Sévrier. Comme pièces officielles, on ne fait pas mieux.

Sous le coup Roy chancela. Vivement, le médecin poussa une chaise derrière lui. Mais, très vite, il se reprit.

— Excusez-moi, dit-il avec un pâle sourire. Je n'ai pas l'habitude de flancher comme une femelle. Mais je crois que j'ai oublié de manger depuis hier... ce doit être cela!

— Oui..., dit Marillier, qui le regardait maintenant avec attention. Ce doit être cela. Et puis, vous vous intéressez beaucoup à cette famille! C'est bien pourquoi j'ai été stupéfait de l'attitude de cette jeune femme, ce matin...

— Oui... fit-il, presque inconscient.

— Oui... Comme l'an passé, elle m'avait écrit pour m'annoncer son arrivée à Annecy et je lui avais proposé, comme l'an passé, d'aller l'y chercher pour la mener sur la tombe de notre petit cimetière communal. Comme l'an passé encore, je venais de la faire monter dans ma voiture quand elle s'écria : « Arrêtez! Arrêtez! » Je freinai, croyant à un accident, et elle poursuivit, les yeux hors de la tête, en pointant un doigt qui tremblait : « Là! là!... C'est Roy!... C'est lui!... » Ma foi, je ne me souvenais pas de votre nom, mais je vous ai tout de suite reconnu... Seulement, ce à quoi je n'ai rien compris, c'est à la scène qui a suivi... Vous semblez avoir les plus graves griefs l'un contre l'autre...

— N'importe! coupa Roy, haletant. Où est Pervenche? Il faut que je la voie!

— Mais elle est repartie, cher monsieur. Vous semblez oublier que six heures se sont écoulées depuis votre rencontre... Après une pause au cimetière, je l'ai remise au train qui l'a emportée.

— Où... où est-elle partie? Où habite-t-elle? Il secouait le bras du médecin avec violence. Celui-ci le repoussa avec sa force calme.

— Je n'en sais rien! Et même le saurais-je, je ne me reconnaîtrai pas le droit de le dire à un homme dans votre état! Maintenant, vous n'aurez plus un mot de moi! C'est bien compris? Bonsoir, monsieur.

X

De cet évergumène, il ne restait plus rien en ce visiteur élégant et calme qui, son auto arrêtée devant la grille de Cipray, tendait sa carte au valet de chambre.

— Veuillez m'annoncer au colonel d'Allones, pour une affaire d'extrême urgence.

Tandis qu'il demeurait en attente, debout au milieu de la cour d'honneur, Roy ne regarda guère autour de lui.

Que lui importait ce printemps exubérant qui mettait tant de douceur dans l'air de la Touraine!... Que lui importait le style très pur du château, l'impeccable ordonnance des buis, autour du gravier d'une éclatante blancheur!... Ici respirait le père de celle qu'il aimait et détestait à la fois. Ici, il allait peut-être avoir, enfin, la clef de l'énigme qui le torturait. Car il n'avait pas renoncé à la résoudre! Dût-il en souffrir cent fois plus, Roy voulait connaître la vérité.

Il voulait savoir pourquoi et comment Pervenche avait pu se résoudre à épouser Sévrier? Comment et pourquoi son père avait pu l'y autoriser, sachant ce qu'il savait?

Et, tandis qu'il remontait sur Paris, l'esprit en feu et le cœur déchiré, après avoir été éconduit par Marillier, l'idée avait soudain jailli.

Ce qu'il fallait, c'était voir le colonel d'Allones, le questionner. Lui, qui savait tout et qui n'avait pas dissimulé sa sympathie, ne pouvait refuser de l'éclairer... D'ailleurs, rien que l'idée que ce grand soldat, que cet honnête homme, eût consenti à donner au lâche Sévrier sa seconde fille semblait invraisemblable!

Non, non ce n'était pas possible, se répétait pour la millième fois Roy, en arpentant nerveusement le gravier de la cour, qui criait sous ses pas. Pas possible! Il y avait une confusion, une supercherie... Il allait apprendre tout à l'heure, à l'instant... que ce n'était pas vrai, que Pervenche n'était pas...

— Monsieur le marquis est occupé, monsieur. Il ne pourra vous recevoir que dans un instant... Mais si Monsieur veut me suivre au jardin, Mme Sévrier va...

Roy n'entendit pas la suite. Deux mots seulement surnageaient d'un ronronnement indistinct : Mme Sévrier.

Ainsi, c'était vrai! C'était bien vrai!...

Il n'y avait plus aucun espoir à garder.

— Si Monsieur veut bien me suivre...

Il fut tenté de s'enfuir. A quoi bon, maintenant?

— Madame est au jardin, avec M. Christian.

Une secousse le parcourut tout entier. Cricri! Comment n'y avait-il pas songé? C'était lui... c'était pour lui...

Accablé, il restait toujours sur place. Allons, c'était fini. C'était bien fini, maintenant.

Machinalement, il suivit la silhouette du domestique qui, lui faisant contourner le château, dont le derrière donnait sur la cour d'honneur, l'amenait sur la façade, là où, par trois larges marches, il donnait sur les parterres artistement étagés jusqu'à la terrasse surplombant la Loire.

Le jardin avait, sous ce soleil de mai déjà chaud, sa plus belle parure. Tout resplendissait et rayonnait. Dans le moindre souffle, les fleurs semblaient exhiler leur âme, et des paillettes d'or s'accrochaient à toutes les feuilles.

Un instant, devant ce long chemin fleuri qui escortait l'allée centrale, Roy ferma les yeux, ébloui. Là-bas, tout au bout, il avait reconnu une silhouette féminine...

Quand il les rouvrit, un bambin, de cinq ans environ, gambadait à sa rencontre :

— Roy! C'est Roy! Mon ami Roy!... Je te reconnais, tu sais! A ta mèche blanche, je te reconnais!... Mais, dis donc, est-ce qu'elle n'est pas bien plus grande, maintenant?

Bouleversé d'émotion, il s'était arrêté, tandis que le domestique, tournant les talons, retournait vers la maison. Et, la main posée sur la tête blonde, bouclée, qui se tendait vers lui, il regardait avec intensité le beau petit visage d'enfant heureux.

— Bonjour, mon petit Cricri, dit-il d'une voix sourde. Comme tu as changé, mon bonhomme! Te voilà devenu un grand garçon!...

— Toi aussi, tu as changé, Roy, reprit le petit, impitoyable. On dirait que tu es devenu un vieux monsieur!

(A suivre)

ÉCRIVAINS DE CHEZ NOUS

JEAN-PIERRE MONNIER

Quarante-quatre ans, quatre romans derrière lui — le premier, *L'Amour difficile*, en 1953; le second, qui lui vaudra le Prix Veillon, *La Clarté de la Nuit*, en 1956; le troisième, quatre ans plus tard, *Les Algues du Fond*; le dernier enfin, *La Terre première*, paru cet automne aux Editions de la Baconnière — professeur au Gymnase cantonal de Neuchâtel, rédacteur de la *Revue neuchâteloise*. Marié, établi à Colombier...

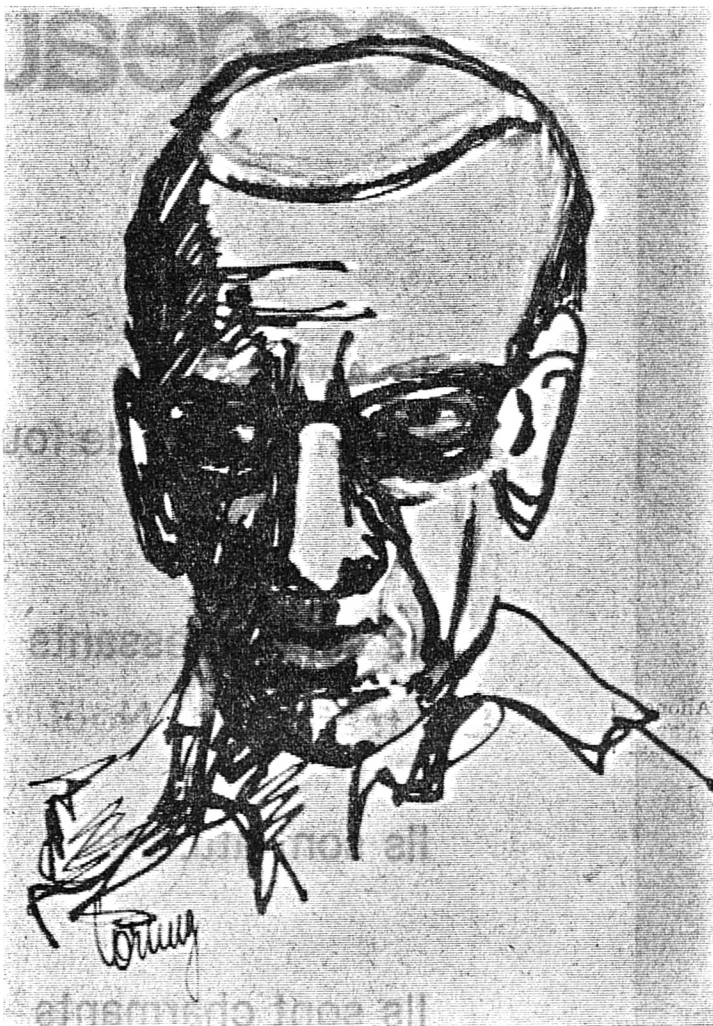
L'un de nos meilleurs romanciers actuellement vivants. Une démarche lente et sûre, aucun désir de participer à ce que Romain Rolland appelait « la foire sur la place ». Mais le désir de dire ce qu'il a à dire, de composer des livres soigneusement, consciencieusement et solidement. Une œuvre discrète, mais pleine de résonances infinies, pareille en somme à un paysage jurassien, qui peut sembler austère au premier abord, mais qui finit par charmer, c'est-à-dire par envoûter.

La *Clarté de la Nuit* nous raconte l'histoire d'un vieux pasteur qui vit ses dernières heures ici-bas, et de sa vieille épouse. Jean-Pierre Monnier ne serait pas Suisse romand s'il n'était pas d'abord attiré par les problèmes théologiques et métaphysiques — exis-

derniers mois de 1956, avec le soulèvement hongrois, puis son écrasement, avec la menace de la guerre et de la guerre atomique plus précisément. Si bien que le jeune couple se pose à peu près les mêmes questions que se posait le pasteur — sens de la vie, silence de Dieu, problème du mal — mais qu'il se les pose à partir d'une certaine situation: sens de cette vie, telle que nous la vivons en 1956; problème non plus du « mal », mais problème de la guerre nucléaire, problème de notre Suisse qu'on dit prospère, et qui n'en souffre pas moins d'un « malaise ». Or Geneviève attend un enfant:

« Tu crois peut-être que ton enfant t'expliquera pourquoi on est du côté de ceux qui ont fait sauter les deux premières bombes? — Sûrement pas — Et tu crois que je vais le rassurer en jouant du Bach et du Mozart...? » demande Geneviève à son mari. Et de nouveau, lui de répondre: « Non plus. Seulement tu peux toujours essayer de l'aimer. C'est encore important. »

Oui, c'est important, mais est-ce possible? Est-il possible de mettre au monde un enfant, qui peut-être sera « atomisé », ou jeté dans un camp, ou simplement emprisonné parce qu'il sera objecteur de



tence de Dieu, silence de Dieu, absence apparente de Dieu dans notre monde, sens de notre vie. Il ne serait pas Romand si ses héros n'étaient pas tourmentés, repliés sur eux-mêmes, introvertis. Son pasteur, donc, accomplit les actes de la foi, il prononce les paroles de la foi, tout en ne pouvant s'empêcher de se demander si Dieu existe, si ce message qu'il apporte dimanche après dimanche, et jour après jour, est bien un message de vérité. « La seule réponse à nos questions, dit-il dans son dernier sermon, c'est la Croix. C'est l'autre vie. C'est la résurrection dans le renouveau du matin de Pâques. J'y crois depuis toujours, avec toute la naïveté de mon enfance, et je continue d'y croire... » Oui, bien, mais il y a la misère humaine. « Mais jamais la réponse annoncée n'a réduit nos questions. Jamais la lumière du matin de Pâques n'a supprimé la nuit de vendredi-saint... » On l'aura compris: le pasteur est un homme de bonne volonté, qui jusqu'au bout fait tout ce qu'il peut, quand bien même il a dû se contenter sa vie durant d'une lumière incertaine et d'une réponse ambiguë à ses propres questions. A sa femme, qui est, nous dit-on, guidée « par le sentiment qu'il y a, dans le monde, beaucoup de misères à soulager »; à sa femme qui elle aussi fait tout ce qu'elle peut, il dira en s'en allant: « C'est toi qui continues. » Plus tard, il ajoutera: « C'est toi qui restes pour comprendre les autres. » Et le roman s'achève un peu comme certains films de Bergmann (*Les Communiantes*), de manière ambiguë:

« Il avait de la peine à trouver ses mots. Il respirait difficilement, la bouche ouverte. Mais les traits de son visage étaient calmes. »

« Cas douteux », pourrait-on conclure comme Camus le fait dans *la Peste* au sujet du Père Paneloux.

La *Clarté de la Nuit* est un admirable récit, réussi en tous points. *Les Algues du Fond* le sont peut-être moins, mais c'est que la tentative est plus audacieuse. Le vieux pasteur, en effet, souffrait d'un tourment un peu abstrait, en ce sens qu'il naissait de la « condition humaine » dans ce qu'elle a d'immuable, et non pas de telle ou telle situation précise, définie dans le temps et dans l'espace. A cet égard, le village où se déroulait l'action figurait assez bien un lieu situé en dehors du monde et figé dans un quotidien intemporel. Geneviève et Bernard, eux, vivent à Bresbourg, une ville imaginaire il est vrai, mais qui rappelle beaucoup Neuchâtel. Ils y vivent, elle musicienne et lui peintre, en un temps bien précis: les

conscience? La maternité ne se distingue pas d'un projet de transformer le monde:

« Sa confiance était maintenant tout entière dans son présent, dans Bernard et dans son enfant. » Car derrière les sarcasmes et les ricanements de l'un des personnages, elle a découvert en effet une « force étonnante qui continuait de vouloir un autre monde où les enfants ne meurent pas. »

Que dire enfin de la *Terre première*, son œuvre la plus récente? Comme la *Clarté de la Nuit*, elle nous impose tout d'abord un paysage: ces « hautes terres du Jura », avec leurs forêts de sapins, leurs hauts plateaux, leurs tourbières, leurs six mois d'hiver.

Elle nous impose aussi la présence de quelques hommes, pris à la fois dans l'histoire et dans l'éternité: le héros narrateur, qui s'est retiré dans une ferme isolée pour faire le point, pour tenter de se comprendre et de se reprendre en main. Celle de son hôte, un Français qui a participé quinze ans plus tôt aux combats de la Résistance et qui maintenant fait partie d'un réseau de soutien aux insoumis de la guerre d'Algérie, ce pour quoi il est amené à passer la frontière pour venir chercher les fonds que des sympathisants suisses ont rassemblés. Celle du père du narrateur enfin, un vieux médecin mort quelques années avant le début du récit, mais toujours présent, parce que lui aussi avait aidé des insoumis, poussé par des motifs assez semblables à ceux qui font agir son fils: désir de combattre l'injustice, désir de participer, de ne pas rester en marge, dans une Suisse condamnée à voir passer les événements. Présences féminines, enfin: celle de la femme du narrateur, qui s'est suicidée deux ans plus tôt et qu'il se reproche d'avoir mal aimée; celle d'une jeune institutrice, qui se donne à lui très simplement, parce qu'elle se sent seule, mais surtout aussi parce qu'elle se sent seul, et malheureux; celle, à peine esquissée, d'une de ses étudiantes, qui l'aime, qui l'attend patiemment, et dont jusqu'à présent il n'a pas osé accepter l'amour, mais à la fin du livre, il redescendra vers la ville pour la retrouver, si bien que de nouveau, sans que rien soit escamoté, c'est la vie qui triomphe, et la confiance dans la vie.

L'œuvre de Jean-Pierre Monnier: une œuvre grave, écrite dans le style le plus limpide, sans aucune de ces recherches formelles dont on fait trop souvent vanité. Une œuvre dont on peut attendre encore beaucoup.

JEANLOUIS CORNUZ.

Un écrivain alémanique à Genève

† Albert Jakob Welti (1894-1965)

Bien des Romands ont été étonnés d'apprendre la mort d'un écrivain alémanique qui résidait à Chêne-Bougeries depuis de nombreuses années. Le gros volume sur les écrivains suisses, publié l'année passée par les Editions Artemis de Zurich, nous apprend qu'il est né à Zurich le 11 octobre 1894 et qu'il a étudié la peinture dans plusieurs écoles d'art et académies de Suisse et de l'étranger. Il a entrepris des voyages et il a séjourné en Espagne, en France, en Angleterre et dans d'autres régions avant de s'établir à Genève. La liste de ses publications comprend des pièces de théâtre, en langue littéraire et en dialecte, et des romans. Plusieurs festivals sont sortis de sa plume. La première œuvre mentionnée porte la date de 1926. L'une de ses œuvres est indiscutablement consacrée à Genève puisqu'elle porte comme titre « Servet in Genf » (« Servet à Genève »). Un roman se déroule en grande partie à Genève pendant les années 30. Son titre « Martha und die Niemandssöhne » (Martha et les Fils de Personne) ne l'indique pas et le lecteur romand a une certaine peine à suivre l'action lente et parfois étrange. C'est pourtant nécessaire pour arriver au chapitre XII intitulé « Tobias vernimmt das Ge-

setz » (Tobie apprend la loi). Ce chapitre n'est rien d'autre qu'un épisode dramatique dans le cadre du 9 novembre 1932. Tobie, partisan de Dall'Piano, éditeur du « Schandpfahl » (Pilori) est convoqué à une assemblée où Noulaz et Manassewitz, les dirigeants de la gauche seront mis en accusation. Sur place il reçoit l'ordre d'établir une liaison avec le chef des soldats; il est pris dans la foule, dénoncé et sauvé au dernier moment lorsque la fusillade éclate. Il crie de rage, mais une jeune fille lui pose la main sur l'épaule en lui disant: « Ce n'est pas une solution, ne crions pas, aidons! » Martha se baisse près d'un blessé. Tobie, se sentant inutile, part sans regarder son chemin.

Le roman n'est pas politique, mais il y a quelques pages où les Genevois d'un certain âge n'auraient aucune peine à situer une rue, à mettre un nom sur le pseudonyme utilisé, à distinguer ce qui est exact de ce qui a été romancé.

A notre connaissance, il n'existe pas d'œuvre d'Albert Jakob Welti traduite en français.

C.-F. POCHON.

*Bestand und Versuch, Schweizer Schrifttum der Gegenwart.

LA LETTRE

NOUVELLE DE GILBERT BAECHTOLD

Le vent faisait frémir les murs de la clinique. Dans le haut d'une fenêtre, l'aile d'un grand arbre battait sous la pluie. Cela ramena le malade aux premières années de sa vie, à sa maison de campagne, aux tourmentes et aux orages de sa jeunesse. Puis revinrent des souvenirs plus récents, son voyage à Hiroshima, Kyoto, Osaka et Tokyo. Les murs sombres du palais de l'empereur se dressèrent devant lui. Puis ce furent les chirurgiens japonais qui se penchèrent à son chevet, avec leur hochement de tête, leurs petits cris, leur volonté tenace de le renvoyer en Europe pour être opéré. Une jeune Japonaise, aux pommettes larges, apparut, arrangea son lit. Le malade s'endormit.

*

L'opération — inutile — a eu lieu. Le malade a des idées fixes: il sent des pensements dans sa tête. C'est pourtant ailleurs qu'on l'a opéré. Il évoque à nouveau son retour en Europe depuis le Japon. Sa vision est secouée comme un film mal réglé. Il revoit Hong-kong dans le soleil, Bangkok sous la pluie, puis la descente en avion sur Karachi. Tout était noir sur l'aérodrome. Il transpirait sur sa couchette. Il tremblait à l'idée que la compagnie d'aviation allait peut-être le laisser là. Il imaginait

l'hôpital hindou entouré de vautours, de charniers. Puis les moteurs, heureusement, repartaient. De nouveau une Japonaise lui apparaît et se penche sur lui.

Multitude et solitude. Les deux pôles de la vie. Multitude des lumières dans la rue de Ginza, dans les salles de pachinko, dans les petits bars nippons et fripons, dans les yeux des Japonaises, et solitude sur la couchette de l'avion. Multitude des médecins et infirmiers, affairés sous les projecteurs de la salle d'opération, avant la solitude éternelle.

Le mourant, qui a de nouveau rêvé, se réveille. Il saisit une enveloppe posée sur la table et en retire deux documents. L'un est un testament, l'autre une lettre que sa mère lui a adressée à peine un mois plus tôt. Le mourant la relit:

« Cher Pierre — dit la lettre — quand seras-tu un jour enfin un peu sérieux? Te rends-tu seulement compte où va te mener ta liaison avec une Japonaise, de tous les cancanes que cela va provoquer? Sans doute est-ce une belle fille, si j'en crois les photos, et gentille, comme tu l'expliques. Mais Pierre, au lieu de t'accrocher à la minute présente, si tu voulais une fois songer à ton avenir. »

ALPHABÉTISATION EN INDE: Problèmes et projets

Le tiers de la population illettrée du monde se trouve en Inde: sur 4 adultes, 3 sont analphabètes. Cependant, le nombre des adultes sachant lire et écrire n'a cessé de croître, passant en dix ans (1951-1961) de 59 millions à 105 millions, soit une augmentation de 17 à 24%. Mais alors que ces chiffres représentent un taux annuel d'alphabétisation de 0,7%, celui de la croissance démographique est de 2,15%; d'où cette situation paradoxale: le nombre d'individus sachant lire et écrire augmente, celui des illettrés augmente plus rapidement encore.

C'est sur cette toile de fond que vient de se dérouler dans la ville de Poona, à quelque 100 km. à l'est de Bombay, un séminaire pour l'élimination de l'analphabétisme, auquel participaient, sous la présidence de M. V. K. Rao, de la Commission du Plan, des représentants de différents ministères, d'organisations éducatives, de mouvements culturels et de jeunesse, de fondations et d'organismes internationaux.

Ce n'est pas sans raison que Poona a été choisie pour servir de cadre à cette rencontre. La ville se trouve en effet dans l'Etat du Maharashtra, où depuis 1961 se développe avec succès le « Gram shikshan mehim », mouvement d'alphabétisation rurale.

Dans le seul district de Satara, le nombre des nouveaux alphabètes, qui était passé en une année de 3000 à 11 000, a franchi l'année suivante le cap des 100 000. Le mouvement jouit d'une énorme popularité, et ce sont les villageois eux-mêmes qui vont trouver les responsables et réclament l'organisation de classes d'alphabétisation.

Ce succès incita la Commission du Plan, après consultation avec le Ministère de l'éducation de l'Union, à financer l'organisation de projets pilotes qui s'inspirent de l'expérience du Maharashtra.

A l'heure actuelle, 20 à 25 programmes d'alphabétisation des adultes ont été mis en route dans les principales régions du pays; c'est à la lumière de leurs résultats que sera établi le programme d'alphabétisation massive du IV^e Plan quinquennal.

La réalisation d'un semblable programme exige la production d'un matériel de lecture adapté à des adultes, la formation de moniteurs, la collaboration d'organisations volontaires, de la presse, de la radio et du cinéma, et la création de cours de post-alphabétisation. Les recommandations formulées à cet égard par la réunion de Poona permettront d'orienter les planificateurs de l'éducation. (Informations Unesco.)



Gonset

♥♥ idées
cadeaux

Ils sont arrivés
les manteaux de fourrure

Ils sont caressants

Ils sont attirants

Ils sont charmants
dans un éventail
de Prix très étudiés

Le grand show
de la fourrure

chez

Gonset

Feu le gaz de houille

Décès d'Henri Zumbrunnen

Samedi, c'est avec émotion, presque avec respect, qu'autorités communales, ingénieurs, personnel technique, représentants de la presse, mais surtout machinistes et chauffeurs contemplèrent, à l'Usine à gaz, le dernier four à distillation de la houille dégorger pour la dernière fois son chargement de scories, incandescentes. C'est plus d'un siècle d'histoire chaux-de-fonnière qui se trouvait définitivement révoqué par cet événement (voir notre édition de samedi): le gaz de houille faisait place au nouveau gaz de craquage d'essence légère.

Une cérémonie avait été organisée à cette occasion par les Service industriels. Après que notre ami Eugène Vuilleumier eut retracé un petit historique de l'industrie gazière locale, expliqué les problèmes posés et les solutions adoptées pour répondre à la demande croissante d'énergie, M. E. Stucky, ingénieur, exposa à son auditoire les diverses techniques de fabrication du gaz et fournit toutes les explications nécessaires sur les nouvelles installations. Puis les nouvelles installations, tant à l'Usine à

gaz (installations de craquage, chaudières, système de commande électronique) qu'à l'Usine électrique (nouvelle chaudière à essence pour la chaufferie dont dépendent 600 logements) ont été présentées aux participants. Créée, construite et mise en fonction par une entreprise française spécialisée, la nouvelle installation de production de gaz attire l'attention des milieux spécialisés par le fait que sa commande est automatique par un programmeur électronique tout pareil à celui qui «téléguide» l'usine des Moyats. Des 12 hommes que requerrait le fonctionnement de l'ancienne usine, seuls deux resteront au service de la nouvelle, et ils travailleront dans des conditions autrement meilleures qu'auparavant.

En effet, le gaz de craquage a transformé l'usine sale, bruyante, malsaine, en un véritable laboratoire. Contrairement au gaz de houille, la nouvelle méthode permet de produire beaucoup plus de gaz en utilisant moins de place, mais surtout sans fumée aucune, sans poussière, avec bien moins de bruit. Un autre avantage primordial: le gaz de craquage, tout en s'adaptant sans autre aux brûleurs actuels, sera désintoxifié à 95%; sa teneur en monoxyde de carbone pourra être diminuée de quatre fois.

Nous ne nous étendrons pas sur le fonctionnement des installations, le principe de craquage, sur lesquels nous reviendrons au moment de l'inauguration, le printemps prochain. Car les installations, surtout l'appareillage annexe, les constructions, sont loin d'être terminés. Mais d'ores et déjà on a pu se rendre compte du tournant décisif qu'a pris la ville dans son équipement par l'adoption de ce nouveau mode de production d'énergie, qu'apprécieront autant les consommateurs que les ouvriers déchargés d'un pénible travail. M. K.

Dans la nuit de samedi à dimanche s'est éteint Henri Zumbrunnen. Nous savions que notre camarade avait dû être hospitalisé, mais nous étions loin de nous douter de la gravité de son état. N'avait-il pas encore dirigé le cours cantonal pour commandants sapeurs-pompiers à Fontainemelon, du 1^{er} au 4 décembre? C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons appris son décès consécutif à un accident cardiaque. Il n'avait que 56 ans. Entré fort jeune au Parti socialiste, le défunt a siégé durant plusieurs législatures au Conseil général et a fait sa vie durant partie de la Commission de salubrité publique.

Sportif, il s'est dévoué à la commission touristique des Amis de la Nature pendant de longues années; il l'a d'ailleurs présidée avec beaucoup de compétence et d'allant. Mais c'est le problème de la lutte contre le feu qui l'a passionné de tout temps.

Incorporé au bataillon des sapeurs-pompiers de La Chaux-de-Fonds en 1930, il fut nommé caporal en 1931, puis sergent en 1932. Devenu lieutenant en 1941, il ne tarde pas à être nommé premier lieutenant. Il passe ensuite capitaine de la compagnie III, en 1949. Enfin, ce fut la consécration: il était major le 1^{er} janvier 1956, succédant au major A. Blanc.

Actuellement, H. Zumbrunnen était commandant du bataillon de La Chaux-de-Fonds; vice-président du Comité central suisse de la Société suisse des instructeurs; directeur des cours du canton de Neuchâtel depuis 1959 et instructeur cantonal de la protection civile.

Nous présentons à son épouse, à ses deux filles qui perdent un papa bien jeune encore, et à toute sa famille, l'assurance de notre profonde sympathie et nos sincères condoléances.

Au temple de l'Abeille Concert de Noël

Hier, au temple de l'Abeille, le traditionnel concert de l'Avent a été donné par M. Paul Mathey, organiste, avec le concours de M^{me} Annette Sachs, violoniste genevoise et de M. Claude Gafner, baryton lausannois.

Le programme, varié mais très accessible, a permis au public de se plonger dans la joie de l'Avent, à travers des œuvres de Bach, Haendel, Langlais et Mathey.

M^{me} Sachs, avec sûreté, interpréta tout d'abord la «Sonate en ré majeur» de Haendel. Puis la maîtrise et la sensibilité de M. Mathey ont été largement démontrées dans une «Fugue sur le Magnificat» de Bach. M. Gafner, baryton à la voix chaude, a su trouver le ton juste et différent qui convenait à chacune des deux œuvres de Haendel qu'il interpréta, la première, l'«Air de Jésus», extrait de la «Passion», profonde et recueillie; la seconde, «Mieux que l'Aube», tiré de «Bérénice», plus joyeux et d'une forme plus libre.

Enfin, avant les deux airs pour baryton et violon de Bach qui clôturèrent le programme, M. Mathey présenta à l'orgue deux œuvres modernes: «Dans une Douce Joie», de Langlais, et un «Prélude en fa dièse mineur» de sa composition, qui touchèrent, mais de façon fort heureuse, sur les autres éléments du programme, en apportant le témoignage d'une sensibilité différente, plus abrupte peut-être, mais égale à celle des compositeurs d'autrefois.

R.

Brève rencontre

Samedi, à 12 h. 55, M. A. C. roulait en voiture à la rue de la Ruche. En quittant le Grand-Pont, tout en restant au milieu de la chaussée, il voulut tourner à droite, mais une voiture le dépassait de ce côté-là, au même instant. La collision fut fatale, mais elle se résuma à des dégâts matériels.

Souscription

Jusqu'au 31 août de l'année en cours, la souscription à notre journal se montait à 3938 fr. 60. Du 1^{er} septembre au 30 novembre, nous avons enregistré les dons suivants:

H. W., Renan, 2 fr.; R. P.-R., La Chaux-de-Fonds, 2 fr.; A. G., La Chaux-de-Fonds, 10 fr.; L. M., La Neuveville, 90 ct.; P. S., Court, 30 fr.; l'ami L., La Chaux-de-Fonds, 100 fr.; A. A., Corcelles, 10 fr.; W. L., Bienne, 2 fr. Total au 30 novembre: 4095 fr. 50.

Nous avons encore enregistré quelques versements en décembre que nous publierons ultérieurement. Un merci très sincère aux généreux donateurs qui ont compris que notre journal a besoin de l'appui de chacun. La souscription reste ouverte et notre caisse attend avec reconnaissance votre don si précieux. (Compte de chèques postaux 23 - 313. L'administration.)

CARNET DU JOUR

Cinéma

RITZ: 20.30, «Les Aventures de Salavin». PALACE: 20.00, «L'Espionne des Ardennes» et «La Fin du Jour». EDEN: 20.30, «Paris voyage». SCALA: 20.30, «Bon Voyage». REX: 20.30, «Das Drei Mäderli-Haus».

Pharmacie d'office

Pharmacie Bachmann, rue Neuve 2.

Condamnation de l'intervention américaine au Vietnam

Quelque 140 membres du corps enseignant ont signé la déclaration suivante qu'ils nous prient de publier: Les soussignés, membres du corps enseignant du canton de Neuchâtel, condamnent l'intervention américaine au Vietnam, et la barbarie de ses méthodes.

Ils affirment leur solidarité avec les professeurs et les étudiants américains qui ont protesté contre la politique de leur gouvernement.

Ils se scandalisent de voir un peuple nanti s'arroger le droit de décider, par l'usage toujours plus aveugle de sa puissance, du destin d'un peuple pauvre, après avoir soutenu, sinon lui avoir imposé, des gouvernements incapables et corrompus.

Ils se scandalisent du cynisme et du mépris de l'homme dont s'inspirent les méthodes de guerre américaines: le bombardement massif de zones habitées par des civils et la destruction

systématique des œuvres vives du Vietnam du Nord pour mettre à genoux les rebelles du sud.

Lorsqu'un peuple ne trouve plus que ces méthodes-là pour défendre sa conception de l'homme et de la liberté, il fait la preuve qu'il n'en comprend plus la signification profonde et se rend coupable d'un crime grave qui laissera des traces profondes dans la conscience de beaucoup d'hommes du monde entier, si loin soient-ils du lieu de cette guerre.

M. Robert, G. Sauser, Jeannine Robert, G. Pingone, Colette Chardonens, F. Flühmann, Anne Zürcher, F. Houriet, E. Hugenin, Yvonne Jacot, Michèle Reist, G. Maire, Elaine Tripet, Marie-Claude Girard, B. Py, A. Rémy, W. Steiner, W. Vorpe, M. Boichat, J. Gabus, R. Glauser, E. Thiébaud, R. Boichat, A. Perregaux, Claude Camélique, Anne-Marie Perucchi, P.-H. Jeanneret, M. Robert-Tissot, J. Grieshaber, Raymond Schweizer, A. Steiner, A. Geninasca, A. Jeanneret, A. Kurth, J. Steiger, Dora Wyler, Huguette Bloch, A. Siron, P. Javet, P.-M. Reymond, M. Reinhardt, H. Quellet, J. DuPasquier, S. Mosset, F. Hurni, P. Borel, Suzanne Collinet, M. Maumary, A. Kurz, Ph. Naudy, J. Bovet, R. Zürcher, J.-P. Monnier, G. Schaeffer, E. Gfeller, Ph. Gern, A. Schneider, J.-P. Portmann, J.-J. Eiggeldinger, H.-M. Maire, N. Bonhôte, P. Chappuis, W. Richter, J.-P. Mouchet, Ch. Héritier, Ph. Grandjean, R. Perrenoud, R. Mayor, J.-M. Adatte, E. Emery, R. Droz, B. Pellaton, J. John, A. Hauser, T. Droz, Michelle Matthey, Josette Turtschy, Yvette Frossard, Danièle Migliorini, Marie-Louise Frey, Anny Perrin, M. Béguin, S. Nadler, Magda Koenig, A. Huguellet, F. Simond, A. Petitpierre, P. Kerne, Ph. Bovet, M. Rüttimann, François Esch, A. Panca, J.-P. Humbert, B. Morf, Cl. Béguin, Catherine Matthey, E. Broillet, Cl. Robert, J.-V. Schmidlin, A. Dubois, G. Cornioley, M. Jaquet, E. Tripet, M. Corbellari, P. Hirsch, J.-L. Belenot, Francine Kimball, D.-G. Vuillemin, J. Frey, M. Hunziker, W. Kurz, A. Tissot, G. Cuany, E. Wenger, A. Duvoisin, F. Zürcher, W. Griessen, M. Meyer, A. Henchoz, J. Bielser, A. Pécaut, R. Voutaz, W. Keller, Ch. Favarger, Evelyn Muri, Nicole Papaloizos, Henriette Wild, J.-G. Rosselet, E. Merlotti, J. Thiébaud, J. Keckeis, F. Zulauf, Ch. Castella, R.-L. Junod, M.-Jeanne Borel, Ph. Jeanneret, R. Dubois, A. Curliet, M. Perrin, J. Monnier, P. Girardet, P. Leuba, A. Roulet, X. Jaccard et J. Weber.

Epoux blessés

M^{lle} S. B., qui circulait en voiture, hier, à 11 h. 10, à la rue de l'Hôtel-de-Ville, a dérapé sur la chaussée verglacée et a renversé deux époux, M. et M^{me} Charles Monnier, âgés de 52 ans. Tous deux ont été blessés. M^{me} Monnier semble toutefois plus atteinte que son mari qui a pu quitter l'hôpital.

Déravage

Dimanche, vers 9 h. 55, M. M. B., roulait en automobile entre notre ville et Le Locle. Près du passage sous-voie du Crêt-du-Locele, il dérappa sur le verglas et heurta le côté nord de la route. Dégâts matériels.

CHANCEUX

Dimanche vers 8 h. 30, un automobiliste de La Chaux-de-Fonds, M. B. Riegel, descendait la route de la Vuedes-Alpes lorsque, peu après le pont des CFF des Hauts-Geneveys, il fit deux tonneaux en dévalant le talus de deux à trois mètres, côté sud.

Le conducteur n'a été que légèrement blessé à la main et au pied gauches, tandis que son véhicule est partiellement démolit. C'est tout de même un chanceux.

Ivresse au volant

Samedi soir, à l'avenue Léopold-Robert, un automobiliste ivre s'est jeté contre un candélabre. L'avant de son véhicule a été enfoncé. Le conducteur indemne s'est vu retirer son permis.

Quatorze sociétés locales fêtent Noël

Vendredi soir, l'arbre de Noël du Groupement des sociétés locales a obtenu un grand succès.

Les cloches du Moutier ont sonné à 19 h. précises, puis l'arbre s'est subitement illuminé, à la grande joie des nombreux participants.

La fanfare La Sociale exécuta deux morceaux de circonstance, excellentement interprétés. Le chœur d'enfants du Foyer des Billodes chanta deux airs de Noël; les productions de la fanfare et du chœur furent bien appréciées et applaudies.

Le président du groupement, M. William Huguenin fils, en quelques paroles, situa très bien le pourquoi de cette fête en commun qui groupe quatorze de nos sociétés locales, ce Noël devenant toujours plus, d'année en année, le Noël de tous les enfants et de la ville entière.

Il va de soi que les Eglises apportèrent leur précieux concours à la manifestation pour faire ressortir le

CONVOICATIONS DU PARTI

LES BRENETS. — Assemblée générale, ce soir, lundi 20 décembre, à 20 h. 15, Hôtel de la Couronne. Ordre du jour: celui du Conseil général du mardi 21 décembre 1965. Présence indispensable.

CHRONIQUE JURASSIENNE

Delémont: rencontre des jeunes socialistes

Plus de 40 membres et délégués des groupes de jeunesse socialiste du district ont participé, samedi, à une rencontre d'information. Sous le thème «Situation économique et sociale du canton», le député Pierre Gassmann, de Delémont, présenta les problèmes qui, dans ces domaines, se posent actuellement au canton, et analysa les récentes décisions du gouvernement et du Grand Conseil. Il s'attacha plus particulièrement à une critique de la gestion et de la politique économique et financière pratiquée par la majorité du gouvernement et du Parlement. A cet égard, il justifia, chiffres à l'appui, son opposition à la récente augmentation de la quotité de l'impôt cantonal.

Les difficultés que rencontre actuellement le canton sur le plan financier sont notamment la conséquence de l'inexistence d'une planification des ressources et des dépenses, de l'absence de toute prévision et d'un régime fiscal partiel et par trop favorable à la grande paysannerie et aux fortunes et revenus élevés, et, enfin, à une pratique de subventionnements irrationnelle.

Les remèdes proposés par la majorité (diminution de l'aide aux communes, augmentation des écolages, hausse des impôts) ne sont que des demi-mesures, inefficaces à long terme et qui ne résolvent en rien les problèmes posés. A l'efficacité, il semble que l'on a préféré la facilité. A ce propos, notons que la future augmentation rapportera un supplément de recettes de 16 millions, alors que l'an dernier on acceptait une diminution de 30 millions, sans compter la suppression de certains droits.

Les socialistes ont en outre de sévères critiques à émettre au sujet de la disparité créée par la loi fiscale. Il est étonnant, en effet, de constater que si les agriculteurs, qui représentent les 12,2% des contribuables, n'ont participé que par 4,9% aux rentrées d'impôts, alors que les retraités, en nombre à peine supérieur, ont versé 8,8% des impôts directs.

Après sa critique, le député Gassmann a développé les moyens qui, selon lui, permettraient de remédier à cette inquiétante situation. Il a fait notamment allusion à la révision de la loi d'impôt, révision qui atténuerait certains privilèges et modifierait la progressivité; à une intensification de la lutte contre la fraude fiscale; à une modification des structures économiques du canton et à une politique rationnelle de subventionnements.

Toujours en relation avec l'économie cantonale, le député socialiste apporta d'intéressants renseignements au sujet de sa récente motion concernant la création d'un office cantonal du logement et de l'aménagement du territoire.

Sur le plan social, il s'attacha plus particulièrement aux problèmes des allocations et de l'instauration de l'aide cantonale à la vieillesse. A ce sujet, il regretta que les prestations ne pourrissent être versées qu'en 1967, alors que dans la plupart des cantons, les per-

pourquoi du Noël que nous célébrons.

Puis ce fut la grande ruée des enfants vers les alentours de la place du Marché, où les diverses sociétés les attendaient les mains pleines!...

Que les organisateurs et ceux qui animèrent cette fête soient remerciés de leur peine pour cette fête de Noël si charmante dans sa simplicité.

Tamponnement un peu brusque

La gare du Locle a connu vendredi soir une grande affluence en raison du départ de centaines d'Italiens quittant notre localité pour aller passer les fêtes de fin d'année dans leur pays. Tandis qu'ils attendaient le train qui devait les conduire dans leur patrie, un accident survint au Col-des-Roches. Alors qu'on faisait la manœuvre, il y eut un tamponnement un peu brusque. Les tampons de deux voitures furent brisés et il fallut accrocher deux autres voitures, ce qui produisit un retard de quelque 30 minutes au départ des deux convois. Cet incident anima la discussion de nos amis italiens, comme bien l'on pense...

Memento loclois

CINÉMA LUX: «Or pour les César». PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Breguet. (dès 21 h., appeler le No 11).

SAINT-IMIER

Budget accepté

Les citoyens de Saint-Imier ont accepté, par 669 oui contre 244 non, le projet de budget de leur ville prévoyant un bénéfice pour 1966 de 2806 francs, les recettes étant supérieures à 3 967 485 francs. Ce budget est basé sur une quotité inchangée et relativement basse de 1,9.

En outre, par 465 oui contre 444 non, une subvention spéciale de 15 000 fr. a été accordée au Corps de musique en faveur de l'achat de nouveaux uniformes, achat devisé à 45 000 fr.

Bienne

Prix artistique

La remise du Prix artistique de la ville de Bienne pour 1965 s'est déroulée samedi matin au Conservatoire de la ville. J.-R. Graf, directeur des écoles, a relevé le rôle joué par le lauréat, M. M. Breitner, directeur du Théâtre de Bienne-Soleure, venu à Bienne en 1955.

CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

Macabre découverte

Des promeneurs ont découvert, dimanche après midi, le corps d'un homme dans les forêts situées au-dessus des Grattes. Ils ont alerté la police.

Il s'agit du cadavre d'un homme âgé probablement de 30 à 40 ans, qui a séjourné pendant plusieurs mois dans cette forêt. Une enquête a été ouverte.

Un Neuchâtelois tué à Witzwil

Hier, vers 15 h. 10, à la hauteur de l'entrée principale de Witzwil, M. Joseph Seiler, âgé de 78 ans, commerçant retraité, domicilié à Saint-Blaise, circulait au volant de sa voiture sur la route cantonale, accompagné de sa femme, M^{me} Marguerite Seiler, âgée de 75 ans. Arrivée au croisement des routes de Witzwil, alors qu'elle se dirigeait en direction d'Estavayer-le-Lac, la voiture fut violemment heurtée à l'arrière par une automobile conduite par M. M. P., d'Aubonne (VD), qui venait d'Anet et qui n'accorda pas la priorité au premier véhicule.

M. Seiler, souffrant d'une fracture probable à la hanche gauche, et M^{me} Seiler de douleurs aux côtés et à la jambe gauche, ont été hospitalisés. Mais M. Seiler est décédé hier soir, à 18 h. 20, des suites de ses blessures.

CHRONIQUE GENEVOISE

Contributions syndicales et avantages sociaux aux syndiqués

Lors de son XIX^e congrès d'octobre dernier, la FOBB aborda l'étude du problème complexe de la contribution de solidarité. Sur la base d'un exposé substantiel du professeur Schweingruber, et après un ample débat, elle a revendiqué un traitement préférentiel des ouvriers organisés et le prélèvement d'une contribution professionnelle sur les non-syndiqués, au moyen de la convention collective de travail.

Singulière coïncidence, le « Journal des Associations patronales » et la « Voix ouvrière » le 1^{er} décembre, combattent cette procédure qui ne constitue pas même une innovation, mais est en vigueur dans un certain nombre de professions depuis des années. Ces deux organes se réfèrent à la liberté de l'individu dans leur position négative.

Encore une fois, la preuve est faite que les extrêmes se touchent. Même si les arguments particuliers de ces deux censeurs de la FOBB diffèrent sensiblement dans le détail.

Le journal patronal prétend qu'un tel devoir moral ne saurait être imposé par des mesures coercitives de l'Etat ou de groupements professionnels. Sinon les syndicats tomberaient tout droit « dans le totalitarisme et l'embrigadement propres aux dictatures et aux pays communistes ».

Admirons cette sollicitude pour les organisations syndicales. Non sans attirer l'attention sur une certaine inconséquence du moraliste toujours enclin à sauvegarder la rentabilité des entreprises menacées par la concurrence déloyale de celles qui ne respectent pas les tarifs, au besoin même par la contrainte!

Quant à la réservation d'avantages contractuels aux seuls syndiqués, il y a bien mauvaise grâce à contester un état de fait. Comment notre savant confrère peut-il oublier les clauses de réciprocité qui lient les parties dans un grand nombre de conventions collectives de travail? Le même arrêté du Tribunal fédéral que nous venons d'évoquer ci-dessus déclarait catégoriquement qu'une clause imposant à l'employeur l'obligation de n'occuper

que des ouvriers adhérant au contrat collectif n'est pas illicite.

A l'encontre de l'argutie du « Journal des Associations patronales », il convient de bien préciser que la réservation d'avantages spéciaux aux seuls syndiqués ne vise pas une discrimination en matière de rémunérations des dissidents, mais des prestations sociales à déterminer librement par les partenaires à la convention. C'est encore le Tribunal fédéral qui, dans un arrêt mémorable du 10 février 1954 précisait: « Un contrat collectif de travail qui n'a pas reçu force obligatoire générale n'est applicable aux contrats de travail individuels que si les deux parties appartiennent aux associations qui l'ont signé ou si elles y ont adhéré à titre individuel ».

Il est profondément déplorable que l'organe patronal puisse chercher noise à un partenaire social qui a rendu d'incalculables services à la paix sociale en remettant en cause le droit contractuel qui lie ses fédérations affiliées et conteste avec une si grande impudence aussi bien les règles établies de droit privé que l'état de fait. Une telle attitude laisse supposer qu'elle entend continuer à diviser pour mieux régner.

I. S.

En fait d'imperfections, nous sommes des aigles pour voir celles d'autrui, et des taupes pour voir les nôtres. Besson

CHRONIQUE JURASSIENNE

MOUTIER

Question d'actualité : les impôts

La section locale du Parti socialiste s'est livrée à un examen critique de la loi fiscale cantonale. Cette loi toute récente ne sera certainement pas modifiée avant quelques années. Elle se veut équitable, et pourtant les citoyens sont nombreux à la trouver insuffisante: elle n'autorise pas des déductions pour enfants en rapport avec les charges réelles auxquelles un père de famille doit faire face.

Les familles à revenu modeste, les familles nombreuses sont les plus touchées. C'est pourquoi le Parti socialiste fera des propositions concrètes, de portée limitée, pour corriger les rigueurs de la loi.

A l'occasion de la prochaine assemblée du budget, il présentera une requête visant à accorder une ristourne aux citoyens de condition modeste ayant charge de famille. Le Parti socialiste a élaboré un barème tenant compte simultanément de la capacité fiscale et de la charge familiale. D'après des estimations autorisées, la dépense serait fort supportable pour la commune. Ce serait toutefois un allègement bienvenu dans de nombreuses familles.



Tribunal correctionnel de Lausanne

«Le mauvais génie»

Quelques échantillons du milieu lausannois se trouvaient lundi dans la salle du tribunal parce que G. D. s'est fait arrêter pour avoir volé une bague valant plus de 30 000 francs. Son arrestation, du reste mouvementée, et son interrogatoire, qui aurait été mené avec quelque violence, firent découvrir une douzaine de vols et une escroquerie mettant en cause G. C. et son père E. C. pour complicité et recel dans quelques-uns de ces délits.

Ces deux accusés se défendirent avec habileté et prétendirent qu'ils n'avaient presque rien à se reprocher, et que pour le reste c'était sous l'influence de G. D. qu'ils avaient agi et souvent pour le bon motif de lui rendre service.

Mais, leur mauvais génie, comme ils ont cru bon de l'appeler, est bien plus victime qu'eux-mêmes. Moins intelligent et moins roué, il a avoué tous ses vols, il en a même ajouté certains qu'il n'a jamais commis, on ne sait trop pourquoi, et il a menti sur des points évidents. Sorti d'une enfance misérable, timide et très nerveux, dépressif parfois, dans une situation financière catastrophique, G. D. vola aussi bien des chemises et de la nourriture que cette bague dont il n'imaginait assurément pas la réelle valeur. Aussi a-t-il droit à toute l'indulgence du tribunal comme l'a demandé son avocat, surtout en regard de ses coaccusés.

Témoins de moralité?

Si les dépositions de certains habitants d'un café lausannois fort peu sé-

lect furent pittoresques, ou si l'aisance d'un récidiviste appelé sur le banc des accusés pour la 44^e fois pouvait prêter à sourire, il n'en est pas de même et de loin du cas d'une cinquième accusée, l'amie de G. D. Accusée de prostitution par son ami dans un moment de découragement et parce qu'on lui aurait dit qu'elle l'abandonnait alors qu'il était en prison, cette jeune femme n'est traînée devant les tribunaux que sur la foi de « on dit », G. D. s'étant rétracté. Le ministère public a, du reste, abandonné son accusation à son sujet.

Le jugement

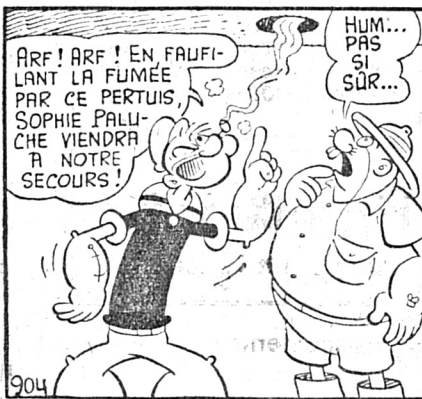
Finalement, le tribunal rendit un jugement acquittant l'amie de G. D. et la libérant des frais.

Il n'entra pas dans le jeu de E. C. et G. C. et leur infligea des peines respectives de 3 et 8 mois d'emprisonnement, avec sursis pour le dernier.

Sévère pour les récidivistes, comme le procureur général l'avait demandé, il ne le suivit cependant pas sur ses propositions de renvoyer G. D. et cet éternel récidiviste de M. dans une maison pour délinquants d'habitude, estimant qu'ils sont encore récupérables sans cela.

Il a infligé 2 ans de réclusion et 5 ans de privation des droits civiques à G. D. Il justifia cette peine importante du fait qu'au moment où G. D. vola la précieuse bague chez son patron, sa situation financière était meilleure et que ce dernier faisait tout ce qui était en son pouvoir pour le tirer de son déjà lourd passé. P. H.

LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA



La Chaux-de-Fonds

Ils se reposent de leurs travaux et leurs œuvres les suivent. App. XIV, v. 18. Repose en paix cher époux et papa.

Madame Henri Zumbrunnen-Heimann: Madame et Monsieur Jean-Pierre Ketterer-Zumbrunnen et leur petit Jean-Paul, Mademoiselle Maryse Zumbrunnen et son fiancé, Monsieur Alain, Perrenoud; Madame et Monsieur Robert Koller-Zumbrunnen et leurs enfants, Monsieur et Madame Jean Zumbrunnen-Matthey et leurs enfants, Monsieur et Madame Ernest Zumbrunnen-Stäger, Madame et Monsieur Albert Willen-Zumbrunnen et leurs enfants, Monsieur et Madame Georges Heimann-Vuilleumier,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

HENRI ZUMBRUNNEN

leur très cher et regretté époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection dimanche, dans sa 57^e année.

La Chaux-de-Fonds, le 19 décembre 1965.

La cérémonie funèbre aura lieu au temple Indépendant, mardi 21 décembre, à 14 heures.

L'incinération se déroulera ensuite dans la plus stricte intimité.

Prière de ne pas faire de visites.

Domicile mortuaire: rue du Commerce 103.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Le comité de la Société des sapeurs-pompiers a le pénible devoir d'informer ses membres et amis du décès de

Monsieur

Henri Zumbrunnen

membre honoraire

Dévoué et particulièrement intéressé à la vie de notre société, il laissera parmi nous un souvenir inoubliable. Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille. LE COMITÉ

Le Syndicat des ouvriers des Services industriels a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de leur collègue retraité

Victor Freiburghaus

Rendez-vous au cimetière, lundi 20 décembre 1965, à 14 h.

LE COMITÉ

Le Comité du Cercle ouvrier de La Chaux-de-Fonds a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de leur collègue

Monsieur

Henri Zumbrunnen

Il les prie de conserver un souvenir reconnaissant de ce fidèle et dévoué ami du Cercle



VILLE DU LOCLE

MARCHÉS

Les fêtes de Noël et de Nouvel-An tombant sur un samedi, les marchés auront lieu les vendredis 24 et 31 décembre.

DIRECTION DE POLICE



Le Conseil communal de la ville de La Chaux-de-Fonds

a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur le Major

HENRI ZUMBRUNNEN

Commandant du Bataillon de sapeurs-pompiers depuis le 1^{er} janvier 1956

L'Etat-Major du Bataillon de sapeurs-pompiers de La Chaux-de-Fonds a le pénible devoir d'annoncer le décès survenu après quelques jours de maladie, du

Major

HENRI ZUMBRUNNEN

Commandant du Bataillon de sapeurs-pompiers de La Chaux-de-Fonds depuis 1956

Vice-président du Comité central de la Société suisse des instructeurs

Directeur des cours cantonaux

Les obsèques auront lieu mardi 21 décembre 1965.

La cérémonie funèbre se déroulera au temple Indépendant, à 14 heures.

Cérémonie dans la plus stricte intimité, à 15 h., au crématoire.

La Chaux-de-Fonds, le 19 décembre 1965.

L'ÉTAT-MAJOR

POMPES FUNÈBRES Tél. (039) 3 43 64

Arnold WÄLTI

Av Léopold-Robert 70 jour et nuit Cercueils - Formalités - Transports Prix modérés.

PIANO

A VENDRE de tout suite joli piano brun, intérieur métallique, cédé Fr. 450.- Réelle occasion. Tél. (039) 2 75 68.

De jolis cadeaux

pour MESSIEURS

CHAPEAUX BOTTA et CITY
dernière forme du moment
CHEMISES KAUF en exclusivité
CHEMISES RESISTO dans des coloris mode
Pulls et gilets laine
Grand choix de
cravates aux dessins modernes
TOUT POUR LA MODE MASCULINE
PYJAMAS SCHERRER - RESISTO
SOUS-VÊTEMENTS
JOCKEY, COSY, CALIDA
Ceintures, parapluies

Girardet AU TIGRE ROYAL

Avenue Léopold-Robert 68
La Chaux-de-Fonds

Pour un repas de fête, ou de midi,
chez Moser, vous serez toujours bien servi !

Dindes de Noël - Oies - Canards
Lapins frais du pays - Poissons
du lac - Truites vivantes - Poissons
de mer - Moules - Crevettes
Escargots - Cuisses de grenouilles

Que de la marchandise fraîche

N'attendez plus !
Passez vos commandes
à la maison spécialisée

Fritz Moser

Serre 59 - Charles-Naine 7
Téléphone 2 24 54
ON LIVRE A DOMICILE



Dégustez les

BIÈRES DE FÊTES

de la Brasserie du Saumon
Rheinfelden

E. DURSTELER-LEDERMANN S. A. - Tél. 3 15 82

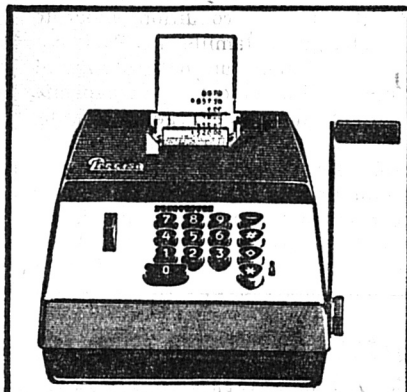
Fabrique de plaqué or galvanique
en plein développement

engage pour le printemps 1966 ou pour tout de suite, jeune homme comme

apprenti galvanoplaste

Travail avec installation ultra-moderne.
Contrat d'apprentissage.
Durée de l'apprentissage: 3 ans.
Profession d'avenir très intéressante. Certificat de capacité.

Les offres doivent être adressées, sous chiffre 2660 L., au bureau du « Peuple-La Sentinelle », Parc 103, La Chaux-de-Fonds.



Pratique
et robuste,

Precisa 108 a déjà fait ses preuves des milliers de fois. Vous additionnez, soustrayez, multipliez en peu de gestes, sans effort - un véritable jeu d'enfant! Pour les artisans, les petites entreprises et les besoins privés: la Precisa 108 qui écrit. Son prix: fr. 480.-

Precisa

Un produit suisse

Démonstration
sans engagement:

Reymond

A LA CHAUX-DE-FONDS:
Léopold-Robert 110 (039) 2 85 95
A NEUCHÂTEL:
Fbg du Lac 11 (038) 5 25 05
Saint-Honoré 5 (038) 5 44 66

Cadeau CHIC à prix CHOC

BIBELOT	5.-
SELLETTE	6.-
DESCENTE DE LIT	15.-
JARDINIÈRE	19.50
CHAISE	19.50
COUVERTURE	25.-
JETÉ DE DIVAN	28.-
ÉTAGÈRE	29.-
LUSTRE	30.-
GUÉRIDON	32.-
DUVET	32.-
TABLE RADIO	35.-
LAMPADAIRE	35.-
GARNITURE DE HALL	37.-
FAUTEUILS	45.-
SELLE DE CHAMEAU	47.-
BAHUT	49.-
POUF ÉGYPTIEN	55.-
TABLE TV	65.-
ARMOIRE A CHAUSSURES	67.-
COUVRE-LIT	69.-
SERVIR-BOY	79.-
TOUR DE LIT	95.-
TAPIS DE MILIEU	110.-
BUREAU	112.-
COMMODE	129.-
ARMOIRE	155.-
MEUBLE BAR	178.-
SALON	180.-
ENTOURAGE AVEC COFFRE	195.-

**meubles
graber**

AU BUCHERON
Avenue Léopold-Robert 58 et 73
Tél. (039) 2 65 33
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

UN CADEAU APPRÉCIÉ

Une tête de moine du Fuet

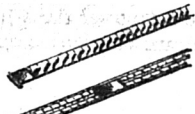
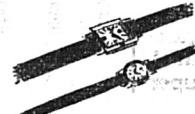
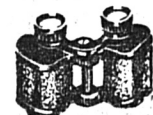
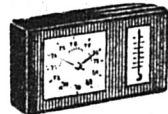
ou

un mont d'or de la vallée

de la

Laiterie Kernén

Serre 55 - A. Sterchi, succ. - Tél. 039/2 23 22



VERRES DE CONTACT

von GUNTEN

Av. Léopold-Robert 21, tél. (039) 2 38 03

FORMES NOUVELLES
COLORIS A LA MODE:
LUNETTES



MAITRE OPTICIEN
Serre 4

VERRES DE CONTACT
ULTRA-LÉGERS - INVISIBLES

PRÊTS

Discrets
Rapides
Sans caution



Av. L.-Robert 88
La Chaux-de-Fonds

BANQUE EXEL
Tél. 5 16 12

Lunettes
von GUNTEN

Verres de contact



OPTICIEN
TECHNICIEN
MECANICIEN
DIPLOMÉ

Avenue Léopold-Robert 21

fr. 190.-

armoires à habits, 2
portes

fr. 195.-

ottomans réglables, av.
protèges rembourrés et
matelas garantis

fr. 550.-

grands meubles combinés:
penderie, rayonnages,
tiroirs et vitrine

fr. 395.-

armoire à habits 3
portes, rayonnages et
penderie, tous panneaux
pleins

fr. 295.-

bureaux d'appartement
noyer, avec portes se
fermant à clef. — H.
Houriet, meubles, Hôtel-
de-Ville 37, La Chaux-de-
Fonds, tél. (039) 2 80 89.

TIMBRES- POSTE

J'achète: collections,
lots, vieille correspondance — P. SIEBER, rue
Agassiz 9, La Chaux-de-Fonds, tél. 2 18 92.

LIVRES

d'occasion tous genres,
anciens et modernes Achat,
vente échange — Librairie
place du Marché, tél. 2 33 72.

Articles hyg.

Marques spéciales de première
qualité

Triumphator, dz. 8.-; Super-
Lux, lubrifié, dz. 6.50; Silver-
Tex, dz. 5.-; Expédition discrète
et rapide par

F. WIDMER, case 54
3000 Berne, Grand-Rue

Etat civil
La Chaux-de-Fonds
17 décembre 1965

Mariages

Hoffmann Francis - Rogier-
Michele, à Neuchâtel, et
Schärer Jeanine

Stuedler Willy, ouvrier, et
Chacon Hermine.

Bambi Domenico, ouvrier,
et Moncheni Olga-Maria.

Wütrich Arnold, carrossier,
et Bras Françoise-Madeleine-
Paulette.

Jeanrenaud René - Marcel
employé CFF, et Rolland
Léone-Marie-Augustine.

Rota Giancarlo, maçon, et
Pellizzari Anna-Maria.

Mottet Paul - Emile, horloger,
et Krieger Stella - Marie-
Yvonne.

Mailard Gilbert - Fernand,
horloger, et Veya Eliette -
Marie-Réna.

Etat civil du Locle
16 décembre 1965

Naissance

Zbinden Sandrine - Véronique,
fille de Jean - Bernard,
représentant, et de Doris -
Nelly née Dubois, Bernoise.

Décès

Cuenot Monique, Neuchâtoise,
née le 12 décembre
1965 (Cardamines 13).



Un contrat d'assurance et d'épargne
combiné? Une rente viagère?

Alors... Coop-Vie

Société coopérative d'assurance sur la vie

Représentant régional JEAN DUVANEL
Le Locle, Billodes 75, tél (039) 5 13 86



Grand Rue 4
Tél 5 17 12

Faites lire votre journal !

APRÈS LA SESSION DES CHAMBRES FÉDÉRALES Sic transit gloria militaris!

Les Chambres ont amputé le budget militaire de 100 millions. Cette décision, acquise après une âpre lutte, provoqua l'indignation fulminante de certains journalistes romands. Ainsi, la très respectable « Gazette de Lausanne » titrait sur quatre colonnes : « Navette du budget militaire - Objet de marchandage inutile, il sera voté ce matin et amputé d'un montant arbitraire de 100 millions. » Tout cela serait, selon le même article, « de la toute petite politique ».

Peut-on d'abord parler de toute petite politique quand il s'agit de se prononcer sur des dépenses militaires devisées à 1 milliard et 769 millions ? Vouloir le prétendre ne paraît pas possible.

La petite politique résiderait dans le fait de l'interférence de la publication du rapport Abrecht sur l'affaire des Mirage et le débat concernant le budget militaire. Selon l'article en question, cette circonstance fortuite aurait provoqué la mauvaise humeur des conservateurs et, partant, la déplorable décision que vous savez. « L'attitude de ce groupe est, en l'occurrence, au moins aussi déplorable que celle du congrès socialiste il y a quelques semaines. » Donc, toujours selon le même journal, le budget militaire n'était que le prétexte pour porter un coup bas à M. Chaudet.

En vérité, toutes les séquelles de l'affaire des Mirage sont loin d'être résorbées. L'attitude des radicaux contribua largement à maintenir et à laisser se développer un malaise latent. Il est certain que bien des responsables de ce parti auraient aimé voir M. Chaudet quitter le Conseil fédéral après la publication du rapport Furgler. En dernier ressort, cette décision dépendait de l'intéressé lui-même ; il ne voulut pas la prendre, les autres formations politiques en prirent acte. Mais il ne fallait tout de même pas trop tirer sur la corde en essayant à tout prix de redorer le blason du chef radical du Département militaire et par conséquent celui de son parti.

Pourquoi, depuis une année, s'efforce-t-on de faire passer toutes les décisions prises par les Chambres en matière militaire comme autant de hauts faits à l'actif personnel de M. Chaudet ? Et cela précisément durant le temps où le malaise latent se développait sourdement, mais de manière pourtant très perceptible ! Aujourd'hui, tout le monde dit haut ce que chacun pensait bas avant notre congrès de Berne. Les trois citations suivantes, tirées de la presse politique de Suisse allemande, nous permettent d'étayer cette affirmation :

L'organe radical « Thurgauer Zeitung » publie, sous le titre « Responsabilité », un article évoquant l'ancien chef de l'état-major général en remarquant qu'il aurait été souhaitable :

« que les autres personnes en cause, leur place hiérarchique fut-elle inférieure ou supérieure à celle occupée par le colonel commandant de corps Annasohn, eussent également tiré les conséquences qui s'imposaient ».

Dans les Neuen Berner Nachrichten, journal chrétien-social, on pouvait lire :

« Avant de porter une appréciation sur le rapport Abrecht, il convient de souligner — ce qui ne fut guère le cas jusqu'à aujourd'hui — qu'il s'agissait de clarifier, après le licenciement du colonel divisionnaire Primault, la situation de cet officier vis-à-vis de la caisse de retraite du personnel fédéral. Du moment que le chef responsable du DMF conservait son siège au Conseil fédéral, le rétablissement du droit aux prestations de retraite de l'ancien chef d'arme de l'aviation devenait une évidente question d'équité. »

Enfin, le principal journal conservateur de Suisse, « Vaterland », de Lucerne, estimait que la modération du verdict des trois juges provient entre autres :

« du fait que le conseiller fédéral, chef du Département militaire, ne tira pas pour lui-même les conséquences qui auraient rendue possible une condamnation sévère de ses subordonnés ».

Ces extraits de la presse suisse allemande, opposés aux conclusions peut-être hâtives de la « Gazette de Lausanne », permettent de revenir à une plus saine notion de la réalité. Le problème de notre politique militaire ne subsiste pas moins. Une solution raisonnable et acceptable pour l'ensemble du peuple suisse sera difficile à trouver dans le climat actuel. Le plus urgent serait de redonner confiance aux citoyens, aux soldats, à l'opinion publique. M. Chaudet ne le pourra plus !

JEAN RIESEN.

DANS LE CANTON DU VALAIS

Mattmark : le 85^e corps retrouvé

La police valaisanne a pu identifier le 85^e corps découvert vendredi sur les lieux de la catastrophe de Mattmark. Il s'agit de M. Donato Arminio, né en 1941, célibataire, de Bisaccia dans la province italienne d'Avellino.

Fillette tuée

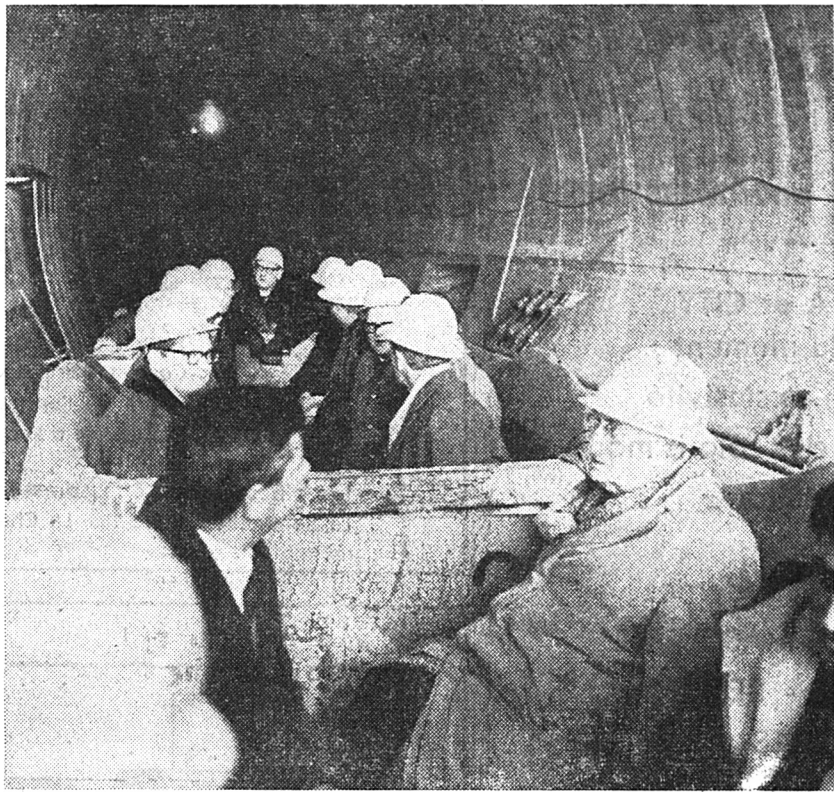
Dimanche, en ville de Martigny, une fillette de la localité, la petite Noëlle Vallotton, âgée de 5 ans, a été écrasée par une auto genevoise. L'enfant a eu le crâne enfoncé et a succombé à ses blessures.

DANS LE CANTON DE ZURICH

Grave collision: 2 morts

Dimanche matin, une automobile transportant six personnes circulait de Tagelswangen en direction de Winterthour lorsqu'elle se mit, pour des raisons inconnues à zigzaguer et à rouler sur le côté gauche de la chaussée alors que venait en sens inverse une automobile tenant correctement sa droite. La voiture roulant vers Winterthour se renversa et dévala un talus de deux mètres. Deux occupants, le jeune Cataldo Licata, âgé de 15 ans, et M. Giuseppe Indilicato, âgé de 37 ans, tous deux Italiens, furent tués sur le coup. Le conducteur de l'autre voiture, ainsi que les quatre occupants de la première, ont été hospitalisés. Les deux victimes habitaient Dietikon.

Les travaux au tunnel du San Bernardino



Huit mois après le percement du tunnel routier du San Bernardino, les travaux d'aménagement sont maintenant arrivés à un stade très avancé et on peut compter sur une ouverture à la circulation en 1967/68. Notre photo a été prise récemment, lors d'une présentation à la presse, et montre l'arrivée des participants à la centrale d'aération nord.

Le tirage de la Loterie romande

Samedi soir a eu lieu à Posieux (Fribourg), le tirage de la 235^e tranche de la Loterie romande. Les numéros suivants sont sortis gagnants :

Tous les numéros se terminant par 8 gagnent 6 fr. ;

Tous les numéros se terminant par 5 gagnent 10 fr. ;

Tous les numéros se terminant par 45 gagnent 20 fr. ;

Tous les numéros se terminant par 174 gagnent 100 fr. ;

Tous les numéros se terminant par 8799, 6408, 9074, 8119 et 0947 gagnent 200 fr. ;

Les numéros suivants gagnent 1000 francs : 582766, 726623, 645690, 696175, 626287, 661415, 562094, 694155, 681460, 704957, 565130, 645653, 609466, 649213, 623807, 590201, 739936, 579170, 702038, 643680, 663148, 738067, 728985, 680572, 651511, 732433, 699105, 603341, 605401, 633184, 564733, 583768, 723969, 621152, 649862, 703000, 602797, 607814, 607459, 706089, 683469, 655960, 652591, 634534, 693424, 643933, 731053, 568133, 695574, 719851.

Le billet portant le numéro 606089 gagne 50 000 fr. ;

Le billet portant le numéro 588963 gagne le gros lot de 100 000 fr. ;

Les deux lots de consolation de 800 fr. sont attribués aux numéros 588962 et 588964.

Seule la liste officielle du tirage fait foi.

Le temps qu'il fera

Nord des Alpes, Valais, Grisons : La nébulosité s'étendra dès le début de la journée du Jura aux Alpes provoquant en premier lieu la dissipation des bancs de brouillard formés en fin de nuit. Les précipitations atteindront le Jura en fin de matinée puis graduellement le reste du pays. La limite du zéro degré qui est située vers 2800 mètres ce matin s'abaissera jusque vers 1500 mètres ce soir.

Le procès du FLJ

La Chambre d'accusation du tribunal fédéral a décidé d'admettre l'acte d'accusation contre les trois membres du Front de libération jurassien (FLJ), organisation clandestine qui avait commis, entre autres infractions, des incendies et des attentats au moyen d'explosifs. Le cas sera déféré à la Cour pénale fédérale.

DANS LE CANTON DE GENEVE

Vol d'un coffre-fort

Au cours de la nuit, des malfaiteurs ont pénétré par effraction dans un magasin de tabacs au quartier des Acacias, ont descellé un coffre-fort de 80 kilos, contenant quelque dix mille francs et l'ont emporté.

Des voleurs appréhendés

Une employée âgée de 21 ans, Française, a été arrêtée et écrouée à la prison de Saint-Antoine. Elle avait dérobé à son employeur, un marchand d'articles de sport, pour un millier de francs de marchandises.

D'autre part, à la frontière de Moillesulaz, les douaniers suisses ont intercepté trois jeunes Français domiciliés en Haute-Savoie, l'un âgé de 19 ans, les deux autres âgés de moins de 18 ans, qui s'apprétaient à regagner leur pays à bord d'une voiture qu'ils venaient de dérober à Genève. Ces trois jeunes gens ont été remis à la police genevoise qui les a fait écrouer à la prison de Saint-Antoine.

LES MUNICIPALITÉS VAUDOISES : Deux nouveaux syndics socialistes

A AVENCHES, où les socialistes n'avaient gagné qu'un siège aux élections communales, ils ont tout de même conservé leurs deux sièges à la Municipalité où ont été élus nos camarades François Eymann (ancien) et Roland Gotteraux (nouveau). Le syndic sortant, M. A. Hediger (rad.) n'a pas été réélu, le nouveau syndic ayant été désigné en la personne de M. X. Chapatte (Rassemblement avenchois). Il y aura donc trois municipaux du Rassemblement avenchois, deux radicaux et deux socialistes.

A PAYERNE, nos amis ont conservé leur siège à la Municipalité alors même qu'ils avaient enregistré la légère perte d'un siège au Conseil communal. C'est notre camarade Charles Gagnaux qui a été réélu, les chrétiens-sociaux n'obtenant pas de représentation à la Municipalité ont, dans un geste de mauvaise humeur, quitté la salle du conseil. Il y aura donc à Payerne quatre radicaux, deux libéraux et un socialiste.

A YVERDON, pas de changement : le syndic M. André Martin a été réélu de justesse par 51 voix. Nos amis Georges Steiner et Jean-Claude Lasseur ont été réélus. Il y aura donc à Yverdon deux radicaux, deux socialistes et un libéral.

Enfin deux excellentes nouvelles pour nos lecteurs : A Gryon, notre ami Marius Anex, député, député syndic de sa commune et Jean-Louis Broyon, président du Conseil communal. Les socialistes ne sont pourtant représentés au Conseil communal que par huit conseillers sur 45.

A PENTHALAZ, c'est notre ami Louis Sauer, député, qui devient syndic.

Enfin, à CHAVANNES-RENEVS, où l'on sait que les forces en présence étaient 30 radicaux et 30 socialistes, la Municipalité sera à majorité socialiste avec nos amis Otto Ulmer (ancien), Pierre Duvanel, député, et Rémy Froidevaux, président du parti

(nouveau). Par contre les radicaux conservent la syndication avec un nouveau syndic, M. René Dusserre, l'autre municipal étant M. Albert Avondo. ho.

Au Comité directeur du Parti socialiste vaudois

Le Comité directeur du Parti socialiste vaudois s'est réuni samedi après midi à Lausanne sous la présidence du camarade Marcel Brawand conseiller national, président et en présence des conseillers d'Etat Pierre Graber et René Villard.

Il a tout d'abord examiné la situation à la veille (ou presque) de l'élection du Conseil d'Etat qui interviendra au début de mars prochain (le même jour que les élections au Grand Conseil) et il a pris à ce sujet quelques décisions préalables.

Il a ensuite fait un très large tour d'horizon en ce qui concerne les élections au Grand Conseil en examinant minutieusement la situation politique dans chacun des 30 arrondissements électoraux.

Ce tour d'horizon et l'examen des questions que pose la propagande pour cette double consultation électorale a pris tout l'après-midi de samedi et la séance ne fut levée qu'après 18 heures. ho.

Fillette blessée

Dimanche, vers 12 h. 15, un accident de la circulation s'est produit à Tannay, à proximité de l'Auberge communale. Une voiture vaudoise, roulant vers le centre du village, a atteint et renversé une fillette, Melissa Schnepz 4 ans, domiciliée chez ses parents, à Tannay. L'enfant, débouchant de derrière des véhicules en stationnement, s'est jetée contre l'avant droit de l'auto.

Cette fillette, qui est grièvement blessée a été transportée, en ambulance, à l'Hôpital cantonal, à Genève.

Les comptes de l'Expo

Dans sa séance du 17 décembre, le Comité d'organisation de l'Exposition nationale suisse, Lausanne 64, a pris acte du rapport présenté par la direction. Les recettes s'élèvent à 142 millions 519 000 francs et sont de 31 millions 293 000 francs inférieures aux prévisions. Le déficit qui avait été estimé à environ 14 millions, dépasse par conséquent les 45 millions. Le produit net de la vente du méso-scaphie viendra encore en déduction de ce chiffre.

La vente des billets a donné une recette totale de 34 millions au lieu des 50 millions prévus.

En ce qui concerne l'aide financière des pouvoirs publics, on constate que la Confédération a versé des subventions de base de 10 millions, des garanties en cas de déficit de 7 500 000 francs et des prêts de trésorerie s'élevant à 28 millions, ce qui fait un total de 45 millions. Quant au canton de Vaud, les subventions de base se sont

élevées à 2 500 000 fr., les garanties en cas de déficit à la même somme et les prêts de trésorerie à 5 500 000 francs, soit au total à 10 500 000 fr. La commune de Lausanne a versé les mêmes prestations que le canton de Vaud. Les autres cantons ont alloué des subventions de base s'élevant à 4 823 000 fr. et les communes vaudoises 456 000 fr.

A titre de couverture du déficit, ce sont les garanties et les prêts de trésorerie qui interviennent. Les uns et les autres étant déjà versés, les pouvoirs publics n'ont plus aucune somme à déboursier pour l'Expo, mais recevront, au contraire, un montant en retour de 6 337 000 fr. auxquels s'ajoutera le produit de la vente du méso-scaphie.

Le total des contributions des pouvoirs publics au compte général de l'Expo est ainsi de 65 442 000 fr., ce qui représente 34% environ du coût total.

«Du bois devant la maison»

Prise au sens propre, l'expression « avoir du bois devant la maison » reste dans nos régions une preuve de prospérité ; particulièrement dans l'Emmental ; toutefois la quantité de bois importe souvent moins que la manière artistique dont ce bois est entassé. Notre photo, prise dans le village de Rüderswil (Emmental), donne un exemple des résultats que peut obtenir le paysan industriel. Il est presque regrettable que tant de travail aille obligatoirement finir dans le fourneau à catelles...

